

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41352
REDACTION: Galata, Çinar Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ağrefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Il nous faut une nation optimiste Adoua, occupée dimanche par les Italiens, n'a plus passé depuis en d'autres mains

Toutes les rumeurs contraires sont infondées

Le magistral discours de M. Ismet İnönü à l'inauguration du Congrès de Médecine

Ankara, 7 A. A. — Le sixième congrès de médecine fut inauguré aujourd'hui par le discours suivant d'Ismet İnönü :

A l'occasion de l'ouverture du 6ème congrès national médical, je suis heureux de pouvoir saluer les membres qui l'honorent de leur présence ainsi que nos respectables camarades.

Camarades, Vous vous êtes réunis en vue de mettre au courant les uns les autres des profondes expériences que vous avez réalisées dans toutes les parties du pays et pour en faire profiter la nation.

Vous pouvez être assurés que tout le pays suit vos travaux avec attention, intérêt et sympathie.

Les combats entrepris pour nous assurer la santé et contre les maladies, sont des questions auxquelles nous avons de tout temps donné de l'importance. La Turquie en a retiré de grands profits.

Nous enregistrons constamment des sollicitations nous invitant à développer ces luttes entreprises partout. Il vous appartient de les rendre le plus profitable aux familles et à la société. On évaluera l'activité que vous allez déployer dans ce congrès, non pas d'après les sacrifices que vous avez consentis, dans l'exercice de vos fonctions au cours des travaux que vous avez entrepris dans tout le pays, mais particulièrement d'après le niveau que vous atteindrez en la matière en vous inspirant de vos expériences mutuelles.

Nous sommes une génération qui doit beaucoup travailler

Dans une de vos précédentes réunions examinant un grand besoin du pays, j'avais dit : Nos médecins ne doivent jamais perdre de vue les éléments principaux de notre existence nationale et sociale. Pour le progrès du pays et le développement de sa modernisation, nos médecins ont un rôle historique à remplir. Nous sommes obligés de travailler beaucoup et de lutter beaucoup plus qu'on ne le fait ailleurs.

Mes camarades apprécieront parfaitement l'importance de ce que je viens de dire. Pour pouvoir travailler beaucoup, il est nécessaire d'avoir une bonne santé, d'être gai, et d'avoir ainsi pour soi-même et pour la société une nature optimiste.

Camarades, si je traite ce sujet, c'est que nous portons un intérêt particulier aux questions qui font partie du programme de vos travaux.

Le péril des stupéfiants

Vous allez vous occuper de la toxicomanie. C'est un sujet sur lequel vous vous appesentirez en y attirant l'attention de tout le pays.

Camarades, chez nous ce mal n'est pas aussi développé que dans les pays qui en souffrent le plus. Mais nous ne devons pas, faisant preuve d'étroitesse de vue, négliger les dommages qu'il cause au pays, ni nous imaginer qu'il n'y a rien à craindre pour l'avenir. La toxicomanie nous fait peur. Il est utile pour s'en préserver de prendre sur une grande échelle des mesures efficaces en vue de la combattre. Mais c'est vous qui inculquerez dans les esprits ces mesures et ces méthodes au point d'en faire une nécessité, un besoin. Il faut, à la suite de l'examen auquel vous soumettez ici la question, et éveiller le plus vif intérêt de la société contre les effets du fléau de la toxicomanie. Le devoir de tous les intellectuels du pays est de vous aider dans cette tâche.

Camarades, En m'entretenant de ceci, je suis amené à mentionner les stupéfiants. Je ne fais pas en qualité de médecin, mais comme un homme qui s'occupe des questions politiques et sociales du pays et qui en est responsable.

Nous craignons plus que d'autres fléaux, l'action nocive des stupéfiants. C'est votre devoir pour moi de le proclamer en votre présence à tout le pays.

La toxicomanie, l'usage des stupéfiants font qu'une race jeune, que la famille et la société qui en est issue, sont

rabaisées, dévastées, affaiblies. Faire tout le possible pour délivrer de cette dépendance les sociétés et les nations est un devoir primordial pour les hommes politiques et les hommes de science.

Camarades, mentionner toutes ces craintes, dire que, sans hésiter, nous allons mettre toute notre activité, toute notre responsabilité au service de cette cause, signifie en même temps de quelle force, de quelle volonté nous sommes armés pour entreprendre cette lutte.

Camarades, l'opinion est l'un des produits qui procure des ressources au pays et qui constitue le gagne-pain de nombreux compatriotes. Néanmoins, nous nous réjouissons de ce que nous ne sommes pas atteints de la toxicomanie. Nous veillons à nous préserver de ses méfaits.

Nous continuons cette lutte depuis 1928, par la promulgation de diverses lois et de nombreux règlements. Mais ces mesures n'ayant pas suffi, nous avons décidé de poursuivre la lutte contre les stupéfiants sur le plan international. C'est dans ce but que nous nous sommes joints à tous les autres pays et que nous veillons avec attention, fidélité et respect à l'application des décisions internationales que nous avons adoptées de plein gré.

Si même dans le monde personne n'entreprend la lutte contre le fléau qui nous occupe, nous sommes décidés à la continuer avec la plus grande rigueur.

Connaître à cet égard le fond de notre pensée, équivalra à acquiescer à la conviction que nous n'hésiterons pas dans ce combat, dussions-nous nous trouver en face d'intérêts économiques ou autres.

Aussi, je le répète, camarades, nous continuons la lutte contre les stupéfiants, car telle est notre façon de penser, notre conviction quant à son utilité. Nous poursuivons les contrebandiers des stupéfiants comme des gens vils et dangereux pour la société et l'humanité. Nous n'hésiterons pas une minute à appliquer à leur égard les dispositions des lois en vigueur. Si elles sont insuffisantes, nous n'hésiterons pas non plus à nous adresser au Kamutay pour faire voter les lois les plus rigoureuses qui seraient nécessaires pour arriver à nos fins.

Camarades, de même que nous saisissons la grande importance des sujets que vous allez traiter, l'opinion publique comprend aussi et suit attentivement vos travaux.

Je vous souhaite un plein succès et suis convaincu que, comme toujours, vos travaux seront utiles pour la science, pour l'hygiène et pour le développement du pays.

Encore une fois, bons succès. (Vifs applaudissements.)

A la cérémonie d'inauguration du congrès assistaient M. Abdülhalik Renda, président de la G. A. N. T., les ministres, les députés, les sous-chefs de l'état-major général et les hauts fonctionnaires des ministères.

Après le discours inaugural de M. Ismet İnönü, le congrès a entendu M. Refik Saydan, ministre de la Santé et de la Prévoyance Sociale.

Après la cérémonie d'inauguration, le congrès, présidé par M. Tevfik Sağlam, a passé à la discussion des questions figurant à son ordre du jour.

Or, l'annonce de la jonction des trois colonnes italiennes a précédé, dans les communiqués officiels du ministère de la presse et de la propagande, celle de l'occupation d'Adoua. D'autre part, on avait parlé de diverses sources d'un mouvement d'enveloppement.

Tout semble donc indiquer que cette jonction s'est faite au Sud d'Adoua ; les troupes italiennes ont voulu, vraisemblablement, s'assurer la possession de toute la ligne des crêtes qui entoure, comme un cirque gigantesque, la ville et le bassin d'Adoua. Cette hypothèse est confirmée par le fait que les contre-attaques éthiopiennes ont été signalées comme partant de Tebra-Binna, localité qui est fort loin, au Sud-Est d'Adigrat. Enfin, ce que l'on nous dit des conditions dans lesquelles les membres du clergé et les notabilités d'Adoua ont opéré leur soumission, en se présentant aux avant-postes italiens confirme l'hypothèse d'un investissement par le Sud.

Routes et ponts

Un communiqué italien annonce que l'avance continue méthodiquement. Les travaux d'organisation et de mise en valeur des territoires occupés se poursuivent de même. Nous recevons à ce propos la dépêche suivante :

Rome, 7. — Les journaux relèvent les formidables travaux qu'exécute le génie et que les ouvriers entreprennent là où les

Front Nord (Tigrai)

Décidément, Adoua a été défendue plus longtemps... par l'Agence Reuter que par sa garnison ! Nous avons été bien inspirés, hier, en accompagnant des réserves les plus formelles, les étranges nouvelles signalant que la ville ne se trouverait entre les mains « ni des Italiens, ni des Ethiopiens ». Une note de l'A. Anatolie a fait justice de ces rumeurs en précisant qu'il s'agissait de dépêches évidemment retardées en transmission, et qui, si elles correspondaient peut-être à la situation de samedi n'avaient plus rien de commun avec celle de dimanche. En d'autres termes, la solution du rébus posé par le factieux correspondant de Reuter à Addis-Abeba, était fort simple : la ville avait été évacuée par sa garnison éthiopienne avant l'entrée des Italiens, d'où un bref « inter-règne » de quelques heures, pendant lequel elle fut administrée par les notabilités locales.

Musique en tête

Le quartier général italien d'Asmara précise que l'entrée des troupes italiennes à Adoua eut lieu dimanche, musique en tête. Quant aux opérations antérieures, on signale que la prise du mont Amba Augher qui eut lieu samedi, fut très difficile.

Augher, qui eut lieu samedi, fut très difficile. L'envoyé spécial du Piccolo relate ainsi la prise d'Adoua :

« La résistance des Ethiopiens était organisée seulement dans la petite vallée où 7.000 soldats étaient concentrés. Le combat fut acharné, mais court. De 5 h. 10 à 16 heures, les avant-gardes arrivèrent à trois kilomètres d'Adoua. L'infanterie attaqua avec l'appui des tanks »

Un communiqué officiel abyssin fournit un détail complémentaire : 20 avions volant en rase-mottes précédaient les tanks et les colonnes d'infanterie.

Enfin, voici une mise au point qui achève de dissiper toutes les contradictions de ces jours derniers :

Rome, 7 A. A. — On dément officiellement les nouvelles répandues à l'étranger sur une reprise d'Adoua par les Abyssins. La situation sur le front n'a pas changé, mais elle est bonne. On souligne en même temps que les rencontres autour d'Adoua ont eu le caractère d'une véritable bataille et que les Abyssins ont résisté avec bravoure aux attaques.

La jonction des colonnes italiennes

Un point plus intéressant est de savoir de quel côté les Italiens ont abordé la ville et où les trois colonnes Santini, Maravigna et Pirzo-Biroli ont opéré leur jonction.

« A cause des conditions du terrain, note le correspondant de Reuter, qui accompagne les troupes italiennes, trois colonnes durent avancer séparément, le long de routes différentes, vers un même objectif. La coordination de l'avance était rendue incertaine par la nature accidentée du pays qui n'est traversé que par de rares chemins »

Or, l'annonce de la jonction des trois colonnes italiennes a précédé, dans les communiqués officiels du ministère de la presse et de la propagande, celle de l'occupation d'Adoua. D'autre part, on avait parlé de diverses sources d'un mouvement d'enveloppement.

Tout semble donc indiquer que cette jonction s'est faite au Sud d'Adoua ; les troupes italiennes ont voulu, vraisemblablement, s'assurer la possession de toute la ligne des crêtes qui entoure, comme un cirque gigantesque, la ville et le bassin d'Adoua. Cette hypothèse est confirmée par le fait que les contre-attaques éthiopiennes ont été signalées comme partant de Tebra-Binna, localité qui est fort loin, au Sud-Est d'Adigrat. Enfin, ce que l'on nous dit des conditions dans lesquelles les membres du clergé et les notabilités d'Adoua ont opéré leur soumission, en se présentant aux avant-postes italiens confirme l'hypothèse d'un investissement par le Sud.

Routes et ponts

Un communiqué italien annonce que l'avance continue méthodiquement. Les travaux d'organisation et de mise en valeur des territoires occupés se poursuivent de même. Nous recevons à ce propos la dépêche suivante :

Rome, 7. — Les journaux relèvent les formidables travaux qu'exécute le génie et que les ouvriers entreprennent là où les

troupes ont passé, immédiatement derrière celles-ci. Il s'agit de créer avec la plus grande rapidité des routes et des ponts pour garantir le service du ravitaillement des troupes.

Tous les journaux reproduisent une correspondance du « Daily Express » où il est dit que les soldats italiens « nus jusqu'à la ceinture, accomplissent sous l'ardent soleil tropical, le travail le plus ardu que l'on puisse imaginer avec la même joie et le même esprit d'émulation avec lesquels ils auraient participé à des jeux olympiques »

Ces travaux importants entraîneront nécessairement un temps d'arrêt dans les opérations — bref d'ailleurs — puisque déjà on signale une activité intense des avions italiens qui paraît annoncer une nouvelle avance. Des détachements effectuent de fréquentes reconnaissances à la recherche des francs-tireurs isolés qui harcèlent les troupes et les travailleurs.

« Au Sud-Est d'Adigrat, dit une dépêche de Londres, la troisième armée italienne se heurte à une résistance opiniâtre, mais elle infligea aux Abyssins de lourdes pertes »

La dépêche suivante est caractéristique à ce propos :

Rome, 8 A. A. — La première phase de la campagne d'Ethiopie se termina par l'occupation de tous les points constituant la première ligne des objectifs italiens.

Avant qu'une nouvelle avance soit décidée, il semble que l'état-major ordonnera un temps d'arrêt pour organiser le terrain conquis et préparer une nouvelle base de départ.

La ligne actuelle passe à l'ouest d'Axoum, à Adoua, au nord d'Entisicio et à l'est d'Adigrat.

Le front italien est devant un massif où les forces abyssines sont organisées. C'est sur cette ligne de hauteurs que se produira le contact entre les deux armées, les Italiens n'ayant rencontré jusqu'à présent que des groupes plus ou moins nombreux, sans se heurter encore à l'armée éthiopienne.

On précise que les forces d'aviation comportent 27 escadrilles, soit environ 300 avions.

L'appareil du capitaine Ciano atteint par 2 balles

Durant un raid de bombardement, l'appareil du capitaine Ciano a été atteint par deux balles, dans ses parties non vi-

visées avec la plus grande circonspection. Des mesures trop rigoureuses, si elles étaient inconsidérément prises, menaient rapidement à un blocus économique de l'Italie, que celle-ci estimerait intolérable et qu'elle serait tentée de rompre violemment. Les décisions de la S.D.N. rehausseront peut-être son prestige, mais elles la poussent dans un engrenage non exempt de périls. Il ne faut pas que la S.D.N. se laisse entraîner trop loin dans cette voie. Le pacte étant sauf, c'est maintenant la paix par-dessus tout, par tous les moyens, que la S.D.N. devra sauvegarder »

Le « Petit Parisien » écrit : « Il importe pour la paix du monde que l'application de l'article 16 soit pratiquée avec la plus grande circonspection. Des mesures trop rigoureuses, si elles étaient inconsidérément prises, menaient rapidement à un blocus économique de l'Italie, que celle-ci estimerait intolérable et qu'elle serait tentée de rompre violemment. Les décisions de la S.D.N. rehausseront peut-être son prestige, mais elles la poussent dans un engrenage non exempt de périls. Il ne faut pas que la S.D.N. se laisse entraîner trop loin dans cette voie. Le pacte étant sauf, c'est maintenant la paix par-dessus tout, par tous les moyens, que la S.D.N. devra sauvegarder »

Le « Petit Parisien » écrit : « Il importe pour la paix du monde que l'application de l'article 16 soit pratiquée avec la plus grande circonspection. Des mesures trop rigoureuses, si elles étaient inconsidérément prises, menaient rapidement à un blocus économique de l'Italie, que celle-ci estimerait intolérable et qu'elle serait tentée de rompre violemment. Les décisions de la S.D.N. rehausseront peut-être son prestige, mais elles la poussent dans un engrenage non exempt de périls. Il ne faut pas que la S.D.N. se laisse entraîner trop loin dans cette voie. Le pacte étant sauf, c'est maintenant la paix par-dessus tout, par tous les moyens, que la S.D.N. devra sauvegarder »

Le « Petit Parisien » écrit : « Il importe pour la paix du monde que l'application de l'article 16 soit pratiquée avec la plus grande circonspection. Des mesures trop rigoureuses, si elles étaient inconsidérément prises, menaient rapidement à un blocus économique de l'Italie, que celle-ci estimerait intolérable et qu'elle serait tentée de rompre violemment. Les décisions de la S.D.N. rehausseront peut-être son prestige, mais elles la poussent dans un engrenage non exempt de périls. Il ne faut pas que la S.D.N. se laisse entraîner trop loin dans cette voie. Le pacte étant sauf, c'est maintenant la paix par-dessus tout, par tous les moyens, que la S.D.N. devra sauvegarder »

On est désappointé à Londres par la réponse française

Londres, 8 A. A. — La réponse française sera probablement considérée comme désappointante dans les milieux britanniques, car elle n'est pas aussi satisfaisante qu'on l'espérait.

On estime que l'invitation de définir l'attitude française dans l'éventualité d'une attaque isolée contre la Grande-Bretagne et avant même que la S. D. N. ait eu le temps de prendre une décision

sur l'application de sanctions contre l'Italie, a été saisie comme une opportunité pour rechercher des garanties contre la possibilité d'une attaque allemande contre la France.

La note française déclare que les mesures prises récemment par la Grande-Bretagne dans la Méditerranée constituaient des préparatifs pour l'application de sanctions en vertu de l'article 16 du

Covenant. Ceci est une conception erronée. Lesdites mesures n'avaient nullement trait à la possibilité de sanctions. Elles furent prises à la suite des menaces dirigées contre la Grande-Bretagne par la presse italienne, laquelle est sous le contrôle du gouvernement de Rome, et constituait une précaution contre les incidents que la tension ainsi créée aurait pu provoquer.

On rappelle à Londres que le but de la demande britannique était de combler une lacune du paragraphe trois de l'article 16 du Covenant pour le cas où un membre de la S. D. N. aurait été l'objet d'une attaque isolée, avant que la S. D. N. se fût prononcée contre la nation en rupture du pacte. On demanda simplement au gouvernement français si, dans une telle éventualité, il acceptait que les membres de la S. D. N. se prêtassent un mutuel appui pour résister à une telle attaque.

La réponse donnée par la France ne paraît pas se rapporter strictement à l'éventualité que le gouvernement britannique avait évidemment en vue, elle a trait plutôt à des circonstances tout autres.

Pour cette raison, la réponse française devra être soigneusement examinée par le gouvernement britannique.

L'enthousiasme de la presse italienne

Rome, 8 A. A. — Une manifestation d'une ampleur exceptionnelle se déroula hier soir dans tous les quartiers de Rome pour célébrer la prise d'Adoua.

Des milliers de fascistes se réunirent et des centaines de camions et d'automobiles parcoururent les rues chargés de jeunes gens qui proclamaient leur enthousiasme.

Un fort service d'ordre fut établi aux abords de l'ambassade d'Angleterre par mesure de précaution.

Rome, 8 A. A. — De l'Agence Stefani :

La presse italienne exprime la joie et la fierté de la nation, à la suite de la reconquête d'Adoua, dans des éditoriaux consacrés à cet événement. Elle consacre en outre des pages entières aux opérations qui se déroulent sur le front nord et sur le front sud de l'Afrique Orientale et émanant d'envoyés spéciaux.

Elle relève notamment que la prise d'Adoua constitue la première étape nécessaire dans le règlement des comptes définitif avec l'Abyssinie.

Les journaux écrivent qu'Adoua a été prise après d'âpres combats au cours desquels les Ethiopiens opposèrent une résistance acharnée.

Les forces italiennes ont dû faire face à un imposant nombre d'Ethiopiens, bien armés et bien entraînés.

D'autre part, l'action continue, notamment sur le front sud où les forces éthiopiennes dans l'Ogaden se préparent à attaquer les lignes italiennes.

L'entreprise est difficile pour l'Italie, mais le pays est décidé à la mener à bonne fin, coûte que coûte.

« Les gouvernements représentés à Genève, écrit notamment le « Giornale d'Italia », doivent tenir compte de cette réalité :

« L'Italie est une nation forte, décidée. L'armée est consciente de son bon droit et de ses responsabilités et on doit en reconnaître la valeur pour le maintien de la paix de l'Europe ».

Nous publions tous les jours en 4ème page sous notre rubrique

La presse turque de ce matin

une analyse et de larges extraits des articles de fond de tous nos confrères d'outre-pont.

Le Dimanche 20 Octobre Recensement Général

Ce jour-là, ne laissez pas vos enfants sortir de la maison tant que ne sera pas annoncée la fin des opérations du recensement. En cas contraire, les parents en seront tenus responsables.

Un intéressant sarcophage a été découvert par le Prof. Jacopi à Kastamuni

Lire en 2ème page

LA TURQUIE ARCHEOLOGIQUE Un intéressant sarcophage a été découvert par le Prof. Jacopi

Nous apprenons que la mission archéologique italienne, dirigée par le Prof. Giulio Jacopi, qui est en train de procéder à une exploration et à des travaux de recherche dans le vilayet de Kastamonu, a opéré ces jours-ci un sondage à Kirk Tepeler, à 34 kilomètres à l'Est de Kastamonu, entre cette ville et Taş Köprü. On a exploré un tumulus que l'on supposait de nature funéraire. A une profondeur de 3 mètres, vers le milieu du tumulus — qui a un rayon de 8,50 mètres et une circonférence d'environ 55 mètres — on a trouvé une tombe, consistant en un sarcophage de pierre recouvert de trois plaques.

Un sommeil millénaire

A l'intérieur, sur un lit de cendres, gisait le cadavre d'un adulte encore enroulé dans des lambeaux de suaire, coloré en certains points de violet. Le squelette, qui paraissait bien conservé, portait encore des souliers de cuir bien attachés. Ceux-ci toutefois, au premier contact et dès qu'ils furent exposés à l'air libre, tombèrent en écailles excessivement petites. Sur le crâne, le cadavre portait une «stefane» de feuilles d'or laminées, sans ornements. A ses pieds étaient encore des «oinochos» d'argile rose, avec vernissage partiel rouge, un autre petit vase en forme de hanap, vernis en noir-marron, sur fond couleur de cuir, aux bords excessivement fins et un strigile de bronze parfaitement conservé. A la main gauche, le cadavre portait un anneau de fer avec chaton, fortement corrodé et recouvert de croûtes. On a encore récupéré des fragments de deux autres petits vases de terre cuite rouge, l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur du sarcophage.

La valeur de la découverte

Abstraction faite de la valeur intrinsèque de ces divers objets, la découverte présente une grande importance parce qu'elle jette une vive lumière sur la question obscure et souvent débattue de la chronologie de ces monuments funéraires qui apparaissent dans toute l'Anatolie septentrionale.

Au croisement des civilisations

De l'avis du Prof. Jacopi, l'inhumation ne saurait être antérieure au VIème siècle a. J. C. et il tendrait à la placer dans les premières dizaines d'années de ce siècle. Les accessoires et objets divers sont de type évidemment hellène, et ont été certainement importés en Paphlagonie à la faveur des colonies doriques de la côte. Par contre, le rite de l'inhumation est bien conforme aux traditions ; tout en adoptant la coutume ionienne pour la déposition du corps, on conserve l'imposition du tumulus propre aux Phrygiens et aux Paphlagoniens, et commune à beaucoup de populations de la péninsule balkanique d'où les premiers étaient originaires.

La conservation des matières organiques (tissus et cuirs) mérite d'être notée tout particulièrement. Généralement, en effet, elles disparaissent complètement dans les inhumations. Ici, elles ont survécu grâce au soin tout spécial qui avait présidé à l'exécution de la tombe et à sa protection non seulement contre toute violation mais aussi contre l'action dissolvante des infiltrations ; ceci était obtenu par l'imposition du tumulus au-dessus du sarcophage déposé au niveau du plan de la campagne. La forme spéciale du tumulus favorise l'écoulement des eaux de pluie de chaque côté, évitant ainsi toute pénétration de l'eau, l'ennemie traditionnelle des accessoires funéraires. Peut-être sera-t-il possible, au moyen d'un examen de laboratoire d'établir la nature des tissus et des matières colorantes (peut-être est-ce de la pourpre ?) Ce point serait d'une grande importance pour la connaissance de l'économie de ces populations antiques que l'on considérait jusqu'ici comme peu civilisées et qui démontrent, par contre, une participation complète aux progrès des industries si raffinées de l'Ionie.

Bref, la découverte présente un haut intérêt sous divers points de vue ; elle sera certainement exploitée sur le terrain scientifique où l'on attend les résultats d'investigations soigneuses, jusqu'ici fort incomplètes, pour ces régions de l'Anatolie plutôt négligées par les archéologues plus pressés à faire de faciles conquêtes sur le versant égéen de la péninsule.

Un «hüyük» préhistorique

La mission archéologique italienne, a découvert, en outre, un nouvel «hüyük» préhistorique à 5 kilomètres à l'Est de Davai, sur la rive droite du Davai Çai. On a constaté également ici la présence de débris de céramiques hittites provenant évidemment d'une disposition ultérieure, imposée aux stratifications enclitiques. C'est là la troisième station préhistorique mise au jour dans cette zone, par le Prof. Jacopi, et ici également, les découvertes réalisées combinent une lacune dont sont unanimes à se plaindre ceux qui étudient les plus antiques civilisations anatoliennes.

Une poursuite et une capture mouvementées dans l'Egée

Les aventures de

Niko-la-dent-d'or

Nous offrons à nos lecteurs, l'intéressant récit que voici, écrit par "Ulus" pour leur donner un spécimen de l'activité de notre service de surveillance douanière qui ne permet pas à aucune forme de contrebande de vivre et de s'exercer.

Le nommé Niko-la-Dent-d'Or (Altindiz) dirigeait une bande nombreuse de contrebandiers dont le rayon d'action s'étendait depuis Sigacik, à Izmir, jusqu'à Küllük, à Kusada, et qui avait des ramifications nombreuses chez nous. Comme une pieuvre, il étendait ses tentacules tout le long de ce littoral et utilisait des embarcations rapides, conçues et armées de façon à pouvoir faire face à toutes les éventualités, même les plus sanglantes. Il avait aussi des voiliers à moteur de divers types.

Les marchandises qu'il s'agissait d'introduire en contrebande en territoire turc, Niko se les procurait dans les îles de l'Egée. C'était surtout du tabac et du papier à cigarettes. Le cas échéant, il se réfugiait dans les îles ou les îlots italiens de Gaïdaros et Farmako, près de notre littoral, où il se terrait pendant un certain temps en vue d'échapper aux poursuites. Pour choisir l'endroit où la surveillance lui paraissait le moins vive et partant le plus propre à servir ses projets, il prenait la mer, en simulant de se livrer à la pêche. La pêche prévue pour le délit de pêche dans nos eaux territoriales est très légère et même s'il était pris, Niko ne risquait pas gros.

La nuit du 11 septembre dernier, notre motor-boat du service de surveillance, en embuscade dans une anse secrète du port d'Abuk, aperçut, vers l'aube, un voilier à un seul mât et une cheminée qui tirait des bordées et semblait se livrer à la pêche. En vue de l'empêcher de gagner la large et de se mettre hors de nos eaux territoriales, notre motor-boat s'élança à toute vitesse pour tenter une manœuvre d'envolement. Au moment où le navire en question avait été aperçu, il était à de 7 ou 8 milles de notre motor-boat. Le capitaine aperçut, à travers ses jumelles, que le bâtiment inconnu relevait ses filets et se disposait à prendre le large.

Bientôt, en effet, on le vit mettre le cap, à toute vitesse, vers l'île de Lerós. Il ne tint aucun compte de l'ordre de s'arrêter, et du coup de semonce, à blanc, qui lui fut adressé. Au contraire, il accélérât la marche. Le commandant du motor-boat se vit contraint d'ouvrir le feu. Le navire inconnu riposta. Notre commandant dut recourir aux grands moyens. Il manœuvra de façon à venir aborder le navire en fuite en pleine poupe, et à lui endommager le gouvernail.

Sur le pont du bâtiment, il n'y avait qu'un homme — c'était Altindiz Niko — qui levait les bras en signe de reddition. Le commandant du motor-boat, se fiant à ce geste, réduisit son allure. D'un bond, Niko se jeta à l'arrière, consolida le gouvernail endommagé et son embarcation repartit à toute vitesse. En même temps il ouvrait le feu contre nos hommes, massés à découvrir sur le pont de notre embarcation avec le fusil automatique qu'il avait en main.

Notre motor-boat s'élança une fois de plus et bouta son étrave à l'arrière du motor-boat en fuite. Une balle pénétrant par un panneau, toucha le régulateur et brisa un fil électrique du navire en fuite.

Une fois de plus, Niko dut mettre haut les mains. Cette fois, une embarcation le transbordait à bord de notre motor-boat. Il était blessé à l'aine. Actuellement, il est en traitement à l'hôpital de Bodrum. Un à un, sept hommes furent retirés des soutes du voilier où ils s'étaient réfugiés. La cargaison du bateau était composée de 800 kg. de poissons et 20 kg. d'éponges. Niko et ses hommes auront à répondre d'un double chef d'accusation, pour s'être livrés à la pêche dans nos eaux territoriales et pour contrebande, en vertu d'une vieille affaire.

Niko soutient qu'il n'était pas dans les eaux turques au moment où la poursuite fut engagée contre son bateau, le Cleonidas. Comme il a jeté à la mer son arme et son chargeur, il conteste avoir tiré contre nos hommes et soutient que les traces de balles que l'on remarque sur la coque du motor-boat proviennent de nos propres projectiles qui auraient ricoché contre le flanc de son bateau.

Le Cleonidas présente, sur ses œuvres mortes, les traces de 34 balles. Notre motor-boat, le No. 2, a l'avant avarié par son double abordage avec le navire contrebandier.

L'équipage de Niko affirme avoir conjuré inutilement celui-ci de se conformer à notre coup de semonce.

Les travaux du Kamutay

Ankara, 7 A. A. — La G. A. N. T., présidée par M. Nuri Conker, a poursuivi la discussion des articles du projet de loi relatif à la création des coopératives de crédit agricoles. L'assemblée a adopté les articles de ce projet à l'exception d'un seul qui a été renvoyé à la commission ad-hoc.

Le projet de loi relatif à l'organisation du ministère des finances et dont la discussion figurait à l'ordre du jour de l'assemblée fut, sur la demande de la commission du budget, retourné à cette dernière.

L'Assemblée tiendra sa prochaine réunion mercredi.



M. Eden s'entretenant à Genève avec un autre délégué

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

M. Muhlis Erkmen à la Banque Agricole

M. Muhlis Erkmen, Ministre de l'Agriculture, qui se trouve à Istanbul, a eu hier une entrevue avec le directeur de la Banque Agricole.

Le départ de M. Muhiddin Ustündağ pour Ankara

Notre gouverneur, M. Mhittin Ustündağ, accompagné du directeur de l'administration des eaux, et de celui de l'économat, est parti hier pour Ankara. Les deux questions principales qui motivent ce voyage sont la construction du pont «Atatürk» et l'établissement d'une usine pour la production de tuyaux.

Les souscriptions forcées

Dans un rapport qu'il adresse au Ministre de l'Intérieur, M. A. R. Moyan, inspecteur civil, signale les irrégularités qu'il a relevées dans l'emploi des fonds provenant de la distribution des rosettes, des billets de loterie, des souscriptions en faveur du «Croissant Rouge» et de l'association pour la protection de l'enfance. Il a noté même qu'en certains endroits, on s'était servi de gendarmes pour obliger à souscrire. Le Ministre de l'Intérieur, par une circulaire, attire l'attention de tous les gouverneurs sur de tels faits, et leur ordonne de prendre les mesures les plus rigoureuses pour y mettre fin.

LA MUNICIPALITE

Le prix du pain haussé de dix paras

A partir de demain et vue la hausse des prix du blé, le prix unique du pain a été fixé à 10 piastres 30 paras, soit 10 paras d'augmentation, et celui du pain, dit frangeole, à 14 piastres 20 paras, soit 20 paras d'augmentation.

L'ENSEIGNEMENT

Les nouveaux dictionnaires

Il a été décidé de mettre à la disposition de toutes les directions des écoles un nombre donné des nouveaux dictionnaires de poche qui seront vendus aux élèves à raison de 30 piastres chacun au lieu de 40 piastres.

Les écoles étrangères et l'impôt

Un contrôle opéré dernièrement a démontré que des établissements étrangers, sous le couvert d'œuvres de bienfaisance, n'ont jamais payé d'impôts, alors que l'examen de leurs bilans, — notamment de ceux de certaines écoles françaises et anglaises — démontre que ces établissements ont réalisé des gains importants. En conséquence, dès que le contrôle aura pris fin, ils seront soumis aux impôts non seulement dorénavant mais les arriérés aussi, depuis l'année 1931.

La terre a tremblé à Isparta

Isparta, 7 A. A. — Ce matin, à 7 heures 35, on a ressenti ici une secousse assez violente de tremblement de terre, d'une durée de 2 secondes.

Une conférence de Marinetti

Lyon, 7. — L'académicien Marinetti, parlant devant un public excessivement nombreux, a salué les volontaires qui partent pour l'Afrique Orientale provoquant de chaleureuses acclamations au Duce et à l'Italie, ainsi qu'à la solidarité de la France et de l'Italie.



Un instantané des matches de l'équipe «Lewsky» contre nos joueurs

Impressions d'un voyageur en Allemagne

Mannheim... et les filles du Rhin

Je dois l'avouer : une des raisons qui me rendait agréable mon voyage en Allemagne était la perspective de connaître et de séjourner à Mannheim. J'étais curieux de voir si la réalité serait conforme à l'idée que je m'en faisais. Car depuis deux ans, j'ai tellement entendu parler et vanter les charmes de cette ville, il faut le dire assez inconnue, et par de si charmantes Mannheimaises, que j'en suis un peu devenu amoureux. Tout comme dans la chanson : «Ich kenne nicht dich aber liebe dich» (je ne te connais point, mais te t'aime).

J'étais sûr que là-bas je trouverais les plus jolies filles d'Allemagne. Je ne me suis point trompé.

Mais parlons d'abord de choses moins sérieuses. Avec ses 200.000 habitants, au centre du Palatinat, Mannheim est tout d'abord une ville industrielle. Ce qui ne l'empêche pas d'être coquette et gentille.

Au confluent du Rhin fougueux, et du Neckar paisible, elle s'étend en largeur beaucoup plus qu'en hauteur, dans la plaine, bénéficiant d'un climat relativement agréable.

Tout au nord-ouest, se trouve le port, qui est constitué par un bras de fleuve : le Rhin, le Neckar, et trois canaux de jonctions : grues, élévateurs, et entrepôts, lui donnent cet aspect typique et poussiéreux des grands centres fluviaux. L'importance comme port de Mannheim est considérable. Tout le trafic sur le Rhin y est un peu subordonné. Sur la rive gauche de ce fleuve, se trouve Ludwigshafen, qui est surtout la banlieue industrielle. Des bâtisses noires et hautes, des cheminées encore plus hautes, une fumée crasseuse qui salit le ciel.

Mannheim est une ville neuve, une ville géométrique, aux rues tracées, au cordeau, à angle droit, et ressemblant toutes les unes aux autres, comme des jumelles. Vue d'avion, la ville se présente comme un grand cercle avec deux diamètres en croix, comme le drapeau suédois. Les deux fleuves forment ce cercle comme deux tangentes partant d'un même point. Le centre de ce cercle est le centre de la ville : une place octogonale, toute tapissée de fleurs, très animée et très fraîche : véritable lieu de rendez-vous, et de promenade. Les deux diamètres en croix constituent les artères principales de la ville. Celui qui est dirigé au nord, part de l'Hôtel de Ville, gigantesque monument, très sobre, tel une caserne, et aboutit à un pont suspendu, bien pittoresque à l'œil, jeté sur le Neckar... c'est le boulevard commercial : petits magasins, et restaurants pour ouvriers. Le second diamètre est l'avenue luxueuse de Mannheim. Les plus grands magasins, les plus élégants cafés, les banques, la Bourse, très curieuse avec son aspect de chalet suisse, la toute moderne église des Jésuites, bâtie en pierres rou-

ges, style byzantin, et la plupart des théâtres ; (Mannheim est une ville qui adore le théâtre), surtout le «National Theater» qui prend des proportions colossales, dans les cadres des simples maisons qui l'entourent, attire l'attention.

Au bout de l'avenue, à l'ouest, se trouve le quartier élégant.

C'est la première fois que je voyais le Rhin. Je l'ai trouvé très laid. Des eaux jaunes, boueuses et mauves ; sur les deux rives, les usines luttent à qui enlaidirait le plus le paysage. Un grand pont en fer, sur lequel des convois passaient continuellement, complétait le tableau. Il faut aller beaucoup plus loin pour trouver un peu de naturel : un grand parc, très connu pour son gibier, et une immense plage, très encombrée l'après-midi. Pour ma part, je me suis baigné dans des piscines flottantes : mais il est impossible de nager du moins dans un sens. Le courant est si fort qu'il vous emporte comme un bouchon.

Il fait bon respirer à Mannheim. Elle me fait penser à certaines villes italiennes, Bari surtout. Les gens n'y sont pas très pressés, et la plupart semblent très gais. J'aimais écouter une musique délicieuse, assis dans un de ces cafés, installés dans les jardins des places, et de temps en temps observer le va-et-vient. Ce qui frappe c'est le nombre des bicyclettes. Ici, tout le monde, surtout les filles vont en bicyclette. C'est le moyen de locomotion national... très intéressant surtout quand les femmes ont des jolies jambes. Mannheim est peut-être la seule ville où il y ait des jeunes filles toutes charmantes... Si elles ne savent pas s'habiller elles ont une façon de nouer leurs cheveux très soyeux et très blonds, qui charme toujours. Presque toutes sont très hautes, très blanches, très charnues. Leurs yeux et leurs cheveux semblent être tous faits du même bleu et du même blond... Mais en chacun, quelque chose de vague, quelque parfum quel tel semble flotter et s'évaporer.

Il n'est pas des plus captivantes femmes. On dirait qu'un mystère vit en elles : que chacune a un secret, quelque chose de romantique qui rend si pur et si imprévisibles leur regard... et des voix d'or, qui scandent comme une psalmodie, les mots allemands... et toujours dans les yeux, du noir dans le bleu, s'agitent, presque bouillonne, comme les eaux du Rhin...

Mannheim... (pourquoi, mon Dieu, mon directeur de journal ne comprend-il pas la nécessité d'avoir un correspondant particulier dans cette ville !)

En marge de la guerre d'Afrique

Les chars armés légers aux colonies

Nous avons parlé, hier, à cette place, de l'utilisation des avions dans la guerre coloniale. Il ne serait inopportun de dire aussi un mot de l'utilisation des chars armés qui se sont révélés en Ethiopie les auxiliaires les plus efficaces de l'arme aérienne.

Deux chars rapides, type «Carden Lloyd» débarquèrent à Mogadiscio vers la fin de 1933.

Au milieu de la vive curiosité de la population, écrit un collaborateur de l'«Italia Coloniale», les agiles et minuscules machines traversèrent les rues envahies par la foule pour se rendre des quais au camp «Generale A. di Giorgio» suscitant à leur passage une grande surprise et aussi quelques commentaires.

La surprise était celle des indigènes qui voyaient pour la première fois ce moyen de lutte ultra-moderne ; les commentateurs provenaient des «experts» habituels qui abondent sous toutes les latitudes. Ceux-ci faisaient beaucoup de réserves quant à la possibilité pour les équipages, eu égard aux conditions climatiques spéciales de la colonie, de pouvoir résister à la chaleur qui règne à l'intérieur des tanks ; quant au terrain, on observait qu'il était trop «dur» pour un char du type «Carden Lloyd» qui serait parvenu difficilement à triompher des fourrés et des broussailles. Après quelques essais, pleinement réussis sur le terrain couvert de dunes et de buissons, aux environs de Mogadiscio, les chars furent envoyés dans la région de Belet Uen choisie à cet effet parce qu'elle présente, sur une étendue relativement restreinte, trois types de terrains aux caractéristiques diverses, et également difficiles : la forêt équatoriale, qui prospère, luxuriante et en plusieurs points impénétrable — véritable mur végétal — le long du cours tortueux de l'Oued Chebelli ; les brousses de Somalie, inextricable enchevêtrement épineux qui, hors des pistes d'autos et des routes des caravanes, oppose parfois des difficultés insurmontables au passage même d'hommes isolés ; enfin le terrain découpé, pelé et rocheux, qui présente déjà les caractéristiques du territoire d'au-delà de l'Oued Chebelli.

Les petits «Carden Lloyd» donnèrent la mesure, de la façon la plus convaincante, en une série d'intéressantes exercices, de leurs plus grandes possibilités, spécialement en ce qui concerne la manœuvre à travers les fourrés ; et à la fin

de 1934, le Corps Royal de la Somalie recevait l'apport très notable d'un détachement de chars armés, rapides, du type le plus récent qui reçurent le baptême du feu à Oual. Les 5 et 6 septembre de l'année dernière. Dans le camp adverse, l'impression produite par leur apparition fut, suivant ce que rapportent les témoins, énorme.

«Entrés à plusieurs reprises dans le campement adverse — écrit le colonel Pederzini dans les «Forze Armate» — ils y ont détruit les tentes qui y étaient dressées, surmontant à plusieurs reprises des tranchées et des retranchements et exécutant cette œuvre d'aplatissement qui est prévue par le «Normes». Ainsi, durant un seul épisode de guérilla, nous avons vu beaucoup de caractéristiques prévues pour l'emploi des chars rapides aux colonies : action de masse et de feu, assaut rapproché des adversaires à la faveur de la nuit ; défense rapprochée des équipages, reprise de l'action à l'aube et dispersion complète des assaillants.»

Depuis, l'emploi des chars légers s'est généralisé sur une grande mesure. Une dépêche signalait la présence de 75 de ces engins sur le seul front de la Dankalia, et l'on sait, d'autre part, que leur participation fut décisive aux opérations qui aboutirent à la prise d'Adoua.

La xénophobie à Addis-Abeba

Rome, 7. — Les nouvelles d'Addis-Abeba signalent que l'avance victorieuse des Italiens vers Adoua a produit une immense agitation et une vague d'hostilité enragée envers tous les étrangers. Des journalistes et des opérateurs de cinéma ont été malmenés et menacés.

Un grand calme règne toutefois à la légation d'Italie ; le ministre, comte Vinci, n'entend pas abandonner son poste. On est toujours sans nouvelles du consul à Adoua, M. Franca, qui avait entrepris le voyage de retour en Erythrée en compagnie du médecin Allemand et d'un autre employé italien, avant l'ouverture des hostilités. On suppose qu'ils ont été enlevés par des bandes abyssines et conduits vers l'intérieur.

38 ans après...

Rome, 7. — Le sous-secrétaire à la Presse et à la Propagande, M. Alfieri, après la lecture du communiqué, annonçant la victoire des troupes italiennes, prononça, à la radio, une brillante commémoration de l'événement. Il constata qu'après trente-huit ans d'attente, Mussolini a reconquis aujourd'hui les drapeaux victorieux de la patrie dans la vallée d'Adoua où les morts tombés glorieusement durant la bataille 1896, les ont attendus longuement et patiemment.

CONTE DU BEYOĞLU

LES PETITS CADEAUX

Par Pierre LA MAZIERE

Economique pour soi-même jusqu'à la parcimonie, Marcel Lalinde ne connaissait joie plus pure que de faire, à toutes occasions, des petits cadeaux à ses amis. Et, à se montrer généreux envers son prochain, il avait infiniment plus de mérite que le patriarche biblique dont le père Hugo vantait l'altruisme, puisque, non seulement, il ne possédait champs de blé ni même d'orge, mais encore que la maison Branne et Castillon (bronzes d'art) qui l'occupait dans ses cadres subalternes le rémunérait fort chichement. Quand Marthe accepta de devenir sa femme, il fut heureux à un point qu'on ne saurait dire : enfin il aurait près de lui, à demeure et pour toute la vie, un être — charmant d'ailleurs — à qui, chaque jour, il lui serait loisible de faire la surprise d'un présent !

Ainsi raisonnait-il dans sa simplicité et parce qu'il ignorait ce qu'il en coûtait pour entretenir un ménage. Le sien, chaque mois, absorbait, jusqu'au dernier sou, l'intégralité de ses revenus. Aussi, lui qui avait caressé le doux rêve de combler Marthe, rentrait-il le soir au logis mains vides et, partant, cœur meurtri. Ayant obtenu — après combien de sollicitations — de troquer son emploi sédentaire contre celui de voyageur, infiniment plus rémunérateur, il partit pour sa première tournée tout inondé de joie et jouissant, par anticipation, de celle qu'à l'heure du retour, Marthe éprouverait lorsque, lui montrant l'objet dont il aurait fait emplette à son intention, il lui dirait : « C'est pour toi... Si tu savais comme je suis heureux de pouvoir enfin te gâter un peu ! »

Et voici Marcel revenu. La tournée a été fructueuse. Aussi porte-t-il sur toute sa personne ce reflet dont la réussite paie ses élus. Dès le seuil franchi, il étirent Marthe, s'écrie : « Je suis content ! » Puis, sur le mode impérieux : « Retourne-toi. Regarde le mur. Mets les mains au dos. » Elle obéit. La surveillant de l'oeil, il ouvre sa valise, en extrait un paquet qu'il met, après un baiser dans la coupe formée par les deux paumes rapprochées. — Cadeau ! fait-il mi-joyeux, mi-ému. — Demi-tour !

Marthe obéit encore, considère le paquet, murmure : « Merci » d'une voix dolente, puis se laissant aller dans un fauteuil, comme si une grande fatigue lui eût soudain fauché les jambes, elle pose le présent sur ses genoux. — Tu ne regardes même pas ce que c'est ? Elle se décide à dénouer la ficelle, à déplier le papier, à ouvrir la boîte qui contient un sac à main en maroquin, spécialité d'une des villes visitées par Marcel.

— Il ne te plaît pas ? Il n'est pas à son goût ? Les regards de Marthe errent sur le paquet. Un pli de tristesse marque la bouche de Marthe. Le front de Marthe est strié de trois plis. Tout décontenancé, bras ballants, son front de tout à l'heure figé et décomposé sur les lèvres, Marcel essaie de deviner ce qui se passe en l'âme de cette enfant à qui il avait espéré causer tant de plaisir et qui montre un visage aussi désole que si un deuil l'eût frappé ou la douleur visitée.

— Mon petit, mon petit, s'écrie-t-il. Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ? Penché sur elle, il lui prend les mains. Elle garde logtemps le silence. — Parle, parle ! répète-t-il. Parle ! — Mon chéri ! tu es gentil. Tu as fait cet achat dans une bonne intention, et puis, je n'ai pas les cadeaux. C'est tellement dommage pour l'argent ! Et nous en avons si peu ! — Maintenant j'en gagne ! J'en gagnes de plus en plus. Tu verras... Tu verras ! — Je te demande pardon, murmure-t-elle en le plaçant sur une table. Vraiment, il ne me fait aucun plaisir... Je ne puis m'empêcher de songer à tout ce que nous manque, à tout ce que nous aurions pu acheter d'utile avec ce que tu as dépensé.

Quand Marcel repartit, Marthe lui fit promettre d'être raisonnable, c'est-à-dire de ne rien lui apporter de son voyage. Mais sa tournée était ainsi organisée, que le conduisit en une cité dont, au moment du miracle, le lapin se transforme en loutre, en castor, en vison, en chinchilla. Comment, visitant une manufacture où l'on proposait à son admiration ce que la pelletterie française réalise de plus ingénieux, n'eût-il point songé à l'hiver prochain, se rappelant le manteau de drap si simple dont toute l'année précédente Marthe était allée vêtue ? Comment, enfin, eût-il pu résister à la tentation d'offrir à sa femme une parure qui lui permettrait de se défendre contre le froid et de lutter avantageusement avec ses plus élégantes amies ?

Il rentra à Paris radieux. Mais en descendant à sa porte, se rappelant comment avait été accueilli le sac de maroquin, il sentit l'inquiétude le pénétrer. Ce fut Julie, une camarade d'enfance de Marthe, qui vint ouvrir. Elle cria jo-

yeuse : « Marthe, c'est Marcel ! »

Et tout se passa, pour ce second retour, comme pour le premier : étreinte, ouverture de la valise, offrande, morte et muet chagrin de la bénéficiaire, tristesse du donateur. Julie s'écria : — Eh bien ! tu en fais une tête ! En voilà une façon de recevoir un cadeau. Moi, si quelqu'un m'en offrait un comme ça, je lui sauterais au cou.

Marcel se tourna vers elle. Pour la première fois depuis tantôt deux ans qu'il la connaissait, il s'avisait que, sous sa criériste couleur de blé mûr, brillaient d'admirables yeux noirs. Et son regard allant de haut en bas discerna une bouche rieuse aux lèvres humides, un peu fortes, puis, par l'échancrure d'un corsage de tussor bleu, un triangle de chair dorée sur quoi il se fixa... * * *

Bruges !... Le lac d'Amour, le quai du Rosaire, les petites ruelles où l'on n'entend d'autre bruit que celui que font en s'entre-choquant sur les carreaux les bobines de bois des dentières assises sur le pas de leurs portes.

Marcel Lalinde qui a terminé sa tournée s'accorde, avant de prendre le train, quelques heures durant lesquelles, oubliant la forme Branne et Castillon et ses bronzes d'art, il se donne l'illusion de voyager à ses frais, pour son plaisir, en touriste. Il est arrêté devant une très vieille femme au visage coururé de mille rides et dont les doigts noueux font rouler les bobines avec une étonnante agilité. Il se penche vers son travail. C'est une bande de dentelle d'un dessin charmant, d'une finesse merveilleuse. L'ancienne s'est levée. Elle est rentrée, un instant chez elle, et la voilà qui reparait tout souriante, porteuse d'autres bandes et d'une colerette... dont, déjà, Marcel voit Marthe embellie... Mais il se rappelle le sac de maroquin, la parure de fourrure, la douzaine de gants qu'un jour il rapporta de Grenoble, la montre-bracelet qu'il acquit à Besançon...

Alors, comme parfois il arrive au cinéma qu'un visage se décompose lentement et soit remplacé sur l'écran par une autre, celui de Marthe s'estompe, s'évanouit. Et c'est Julie qui apparaît à Marcel. Une Julie qui sourit des lèvres, des yeux, parce que, sur son corsage de tussor bleu, elle vient de poser la colerette, de dentelle. * * *

— Cette fois, Marthe, rien dans les mains, rien dans les poches ! — Merci, mon chéri, je t'aime. Enfin tu es devenu sérieux ! Le lendemain, de son bureau, Marcel téléphona à Julie. — Rentré !... Ou, excellent... Les affaires aussi... Très, très content... Main tenant, Julie, êtes-vous une femme discrète ?... Pouvons-nous avoir un secret à nous deux ? Je dis à nous deux et rien qu'à nous deux. Je voudrais vous voir... Mais, le plus tôt possible... Chez vous ?... Oui, avec plaisir. Demain, 5 heures ? Je serai exact.

On a bien compris que Marcel a acheté la colerette de Bruges et qu'il la porte sur soi lorsqu'il arrive chez Julie. — Je suis très intriguée, dit-elle. Vite, vite, le secret ! Je veux savoir ! Il lui tend une petite boîte : « Ouvrez, fait-il. Il est là. » En dénouant la faveur, elle ne cesse de le regarder. Et c'est malaisément qu'il supporte l'éclat de ces yeux noirs... Voilà la colerette dépliée de son lin-cul de papier de soie. — Ravissante ! s'exclame Julie qui rougit. C'est pour moi ? — Si vous voulez bien l'accepter. — Que c'est joli ! Et comme vous êtes gentil !

Silence... Marcel saisit doucement la colerette, la place sur les épaules de Julie qui, baissant la tête, découvre une nuque sur quoi elle sentit que, feignant d'être malhabiles, les doigts s'attardent. Marcel voit les épaules qui se soulèvent. Il entend une respiration profonde. Il se penche. La nuque se redresse lentement. Une joue est près de sa joue la frôle. Puis une bouche entrouverte se pose sur la sienne. Il est éperdu de reconnaissance. Il a retrouvé la source qu'il avait crue tarie de ses joies de naguère : désormais, au cours des prochaines tournées, lorsqu'il sera tenté d'acheter quelque objet, il saura à qui l'offrir. Et aussi sur quel ton de belles lèvres rieuses auxquelles, durant un si long temps, il n'a point pris garde, et dont le goût de fruit vint de lui être révélé murmureront : « Que c'est joli ! Et comme vous êtes gentil ! »

L'anniversaire de la mort de Carducci Rome, 7. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Giosuè Carducci, une commémoration solennelle a eu lieu au Capitole sur l'initiative de l'Académie royale d'Italie, en présence du sous-secrétaire Bucci, représentant le gouvernement et de nombreuses personnalités du monde politique et intellectuel.

LA VIE SPORTIVE Italie—Autriche Vienne, 7. — Au cours d'une rencontre d'athlétisme, entre l'Italie et l'Autriche, l'équipe italienne a remporté la victoire par 78 points contre 34.

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à « Beyoğlu » avec prix et indications des années sous *Curiosité*.

Vie Economique et Financière

Nos noisettes sur le marché autrichien

L'Autriche avait acheté de chez nous, l'année dernière, 8.307 quintaux de noisettes décortiquées pour une valeur de 1.667.000 shilling. Jusqu'ici, ses achats de la nouvelle récolte ont été de 20.000 sacs. Les noisettes de Giresun se vendent de 616 à 620 francs français cif Trieste. La place de Vienne attendait, livrable en septembre, au prix de 500 francs cif Trieste, les prix ayant baissé et l'Allemagne s'étant retirée du marché. Les produits de l'Espagne n'ont pas encore été livrés à celui-ci.

Nos rapports avec l'Iran

A part les chèvrès, ce sont les boyaux pays, on pourra envoyer en Iran 15.000 boîtes de graines de vers à soie contre les 20.000 demandées. L'exportation de nos boyaux

Année	Kilos	Valeur Ltgs.
1930	249.989	936.000
1931	207.559	518.000
1932	175.001	518.000
1933	151.572	577.000
1934	305.260	1.031.000

Alors que jusqu'en 1933 c'était l'Amérique qui était en tête de nos clients, c'est l'Allemagne qui a pris sa place l'année dernière et après elle : l'Autriche, la France, l'Italie, la Syrie, l'Autriche et la Palestine.

Chaque année on abat en moyenne, en Turquie, trois millions de têtes de bétail. Mais comme les boyaux de toutes ces têtes ne sont ni ramassés ni fabriqués, on peut évaluer à 150.000 têtes la quantité de boyaux ainsi perdus. A part les chèvrès ce sont les boyaux des moutons « karaman » et « daglic » de Turquie qui sont les plus recherchés dans le monde après ceux du Turkestan russe.

Abondance de poissons

Alors que quelques jours auparavant les pélagides se vendaient à 15 piastres la pièce, on a commencé à en vendre à 2 1/2 ptes., à la poissonnerie. Mais cette abondance inquiète les pêcheurs : s'il n'y a pas d'exportation, ils seront obligés de rejeter à la mer la quantité non écoulée. Toutefois, on ne pense pas que cette éventualité se produise, car des bateaux italiens et helléniques sont arrivés à notre port pour en exporter.

La culture du thé à Rize

Le ministre de l'Agriculture continue ses études, la région de Rize (mer Noire), paraissant convenir à la culture du thé.

Importation d'huile de ricin

Par décret ministériel, l'introduction en Yougoslavie, pendant un an, de l'huile de ricin a été permise.

Les importations de blé de la Palestine

On apprend, qu'en Palestine, indépendamment d'un contingentement de 1.500 tonnes de blé tendre, à utiliser d'octobre à décembre 1935, l'importation de blé ne sera plus permise, les stocks suffisant aux besoins du pays.

L'impôt sur les produits pharmaceutiques

Le journal officiel a publié le règlement élaboré par le Ministère de l'hygiène publique en ce qui concerne les produits pharmaceutiques et médicinaux. Tous ces produits, qu'ils soient fabriqués dans le pays ou importés de l'étranger, sont soumis à l'impôt de consommation, d'après les prix marqués sur leurs étiquettes, à savoir : 1 piastre jusqu'à 25 piastres ; 2 piastres jusqu'à 50 piastres ; 3 piastres jusqu'à 100 piastres ; 5 piastres au-dessus de ce chiffre.

L'impôt sera perçu par l'application d'un timbre sur l'enveloppe de ces produits. Pour pouvoir distinguer ceux fabriqués dans le pays de ceux importés, les timbres seront de couleur différente. Ceux-ci seront apposés par les propriétaires des dépôts et pharmacies, mais de façon à ce que tous les produits en soient pourvus. Pour ces derniers, venant de l'étranger, les douanes en base des déclarations fournies par les intéressés, donneront les timbres nécessaires qui seront appliqués dans les 48 heures qui suivent le retrait de la marchandise, en présence d'un employé de la direction de l'hygiène. Si par suite de contrôles exercés par l'administration des monopoles et la direction de l'hygiène, on constatait des produits non timbrés, ils seraient saisis. De plus, les délinquants, qu'il s'agisse de produits fabriqués dans le pays ou de ceux provenant de l'étranger, sont passibles pour la première fois d'une amende du triple de la valeur du produit non timbré, et à la récidive, de 500 Ltgs.

D'après le règlement, les déclarations des stocks devront être faites jusqu'au 1er octobre 1935 et jusqu'au 23 du même mois, tous les produits se trouvant dans les dépôts et les pharmacies devront être timbrés.

Le rachat de la Sté des téléphones

La convention passée avec la Société des Téléphones prévoit que deux arbitres désignés par les deux parties indiquent de quelle façon, par des bons ou par des actions, le gouvernement devra s'acquitter auprès de la Société de sa dette du chef du rachat.

Le ministre des travaux publics a désigné comme tel, M. Faik, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, et la Société, M. H. Anderson, son ancien directeur. Ces deux arbitres n'ayant pas pu s'entendre, on aura recours, d'après toujours la convention à un surarbitre dont la décision est obligatoire pour les deux parties.

Celui-ci sera désigné par la Banque Centrale de la République et deux autres banques étrangères.

Le marché des noisettes

Giresun, 7 A. A. — Le marché de noisettes a continué à hausser sensiblement. On enregistra beaucoup de demandes.

La Foire de Gerze

Sinop, 7 A. A. — La Foire de Gerze fut inaugurée hier. Elle restera ouverte pendant trois jours.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

La commission des achats de la direction de l'Hygiène, suivant cahier des charges, que l'on peut se procurer à l'hôpital, met en adjudication, le seize octobre, la fourniture de 205 produits pharmaceutiques divers pour Ltgs. 3.711 pour l'usage de l'hôpital des aliénés.

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Çinili Kiöşk
Musée de l'Ancien Orient
ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h. Prix d'entrée : 10 Ptrs. pour chaque section

Musée du palais de Topkapu et le Trésor : ouvert tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section.

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymantye : ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h. Prix d'entrée : Pts 10

Musée de Yedikule : ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée Pts. 10.

Musée de l'Armée (Ste.-Irène) ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

Nous prions nos correspondants éventuels de s'adresser que sur un seul côté de la feuille.

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihitim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS
MIRA partira Mercredi 9 Octobre à 17 h. pour Bourgaz, Varna, Constantza, Sulina Galatz, Braila, Odessa.

EGRO partira Jeudi 10 octobre à 17 h. pour Pirée, Naples, Marseille, et Gènes. ISEO partira Jeudi 10 Octobre 17 à h. pour Bourgaz, Varna, Constantza, Novorossisk, Batoum, Trabzon, Samsun.

Le paquebot poste de luxe RODI partira vendredi 11 Octobre à 11 h. précises pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata. Service comme dans les grands hôtels. Service médical à bord.

BOISENA partira samedi 12 Octobre à 17 h. pour Salonique, Mételin, Izmir, Pirée, Patras Brindisi, Venise et Trieste.

G. MAMELI partira lundi 14 Octobre à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gènes.

EGGITO partira mercredi 16 Octobre à 17 h. pour Bourgaz, Varna, Constantza. ASSIRA partira mercredi 16 Octobre à 17 h. pour Bourgaz Varna Constantza, Sulina, Galatz et Braila.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihitim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Soruy, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cini Rihitim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	"Hermès", "Ganymedes"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	vers le 15 Oct. vers le 25 Oct.
Bourgaz, Varna, Constantza	"Hermès", "Ganymedes"	" "	act. dans le port vers le 18 Oct.
" "	" "	" "	vers le 19 Oct.
Pirée, Gènes, Marseille, Valence	"Lyons Maru", "Lima Maru"	Nippon Yusen Kaisha	vers le 19 Nov.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens

S'adresser à : FRATELLI SPERCO : Quais de Galata, Cini Rihitim Han 95-97 Tél. 44792

Un chef abyssin

Le Ras Seyoum Mangascia

On signale que le Ras Seyoum Mangascia et sa femme seraient en fuite vers Addis-Abeba. Habituellement, ils préféraient, pour se rendre à la capitale, prendre le chemin beaucoup plus commode par Asmara (Erythrée) et Djibouti. Les temps sont changés, aujourd'hui... C'est une figure curieuse que celle du commandant en chef des forces éthiopiennes dans le Tigrai, une figure de grand feudataire abyssin, soumis par la forte volonté du Négus.

Neveu du Négus Johannès IV, tué en 1889, lors d'un combat contre les Derwiches, il est allié par sa femme à la veuve de Menelik, l'impératrice Zerditit. Il passait pour avoir accueilli avec mauvaise humeur la proclamation comme régent du Ras Tafari et pour entretenir une correspondance suspecte avec les autres grands feudataires. Trop prudent pour se compromettre, il sut conserver les bonnes grâces du nouveau maître de l'Ethiopie et, en 1932, maria sa fille Uolett Israël au prince héritier Asfaoussen. En 1934, le Négus le confiait dans sa charge de gouverneur du Tigrai occidental, plus Axoum et d'autres localités ayant appartenu au défunt Ras Gugsa Araya, son cousin. Depuis 1934, et les manifestations haineuses contre l'Italie qui marquèrent le maskal à Adoua, il dirigeait les préparatifs de la guerre contre ce pays, concentrant les combattants du Tigrai à Adoua et renforçait les postes de frontières.

Le Ras Seyoum Mangascia, avait été reçu en audience par le roi Victor Emmanuel III, lors de la visite du souverain italien en Erythrée, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'occupation de cette colonie, en 1932. Plus audacieux ou plus entreprenant, le Ras Seyoum aurait pu disputer son trône à Haile Selassiyé. Il préféra accepter une suzeraineté qui lui laissait des pouvoirs très réels dans la zone de sa juridiction.

Vos imprimés ?... chez Babak

IMPRIMERIE - RELIURE GALATA, ÇINAR SOKAK Sen Piyer Han Téléph. 43458 EXECUTION PROMPTE ET SOIGNEE PRIX MODÉRÉS

TARIF DE PUBLICITÉ

4me page	Pts. 30 le cm.
3me "	" 50 le cm.
2me "	" 100 le cm.
Echos :	" 100 la ligne

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'Angleterre et le conflit italo-abyssin

Le rédacteur en chef du Kurun, M. Asim Us, qui se trouve à Ankara, mande à son journal un bulletin quotidien de notes et réflexions au sujet des opérations militaires en Ethiopie. Le bulletin d'aujourd'hui, basé sur l'hypothèse d'une évacuation d'Adoua par les Italiens (d'après la dépêche du correspondant de Reuter à Addis-Abeba, officiellement démentie par la suite) aboutit à des conclusions nécessairement erronées. Retenons-en toutefois ces quelques réflexions :

« Les dernières nouvelles permettent de mieux se rendre compte du plan général des Italiens. Ce plan vise à l'occupation du territoire au sud d'Adoua, jusqu'à la rivière Tacazzè, et à relier en suite l'Erythrée à la Somalie par l'Est de l'Abyssinie. Ceci fait, on pourrait traiter à nouveau avec Addis-Abeba. Les Italiens estiment pouvoir réaliser ce plan en 20 ou 25 jours. Pareil plan est aussi de nature à satisfaire l'Angleterre. Les intérêts de celle-ci se concentrent en effet, sur le lac de Tana et son bassin qui est bien à l'ouest du Tacazzè. »

Le Zaman s'occupe des récentes ouvertures faites à l'Angleterre par Mussolini, en vue de négociations directes. Les journaux français, constate notre confrère, y attachent une très grande importance.

« Si nous n'eussions pas craint de déplaire à M. Laval, continue le Zaman, nous eussions qualifié de sottis ces commentaires parisiens. L'Angleterre, au cas où son intention eût été réellement de procéder à un partage de l'Abyssinie, aurait-elle eu besoin d'attendre les offres de M. Mussolini et les conseils de la presse parisienne ? Alors qu'une entente s'offrait à elle aussi avantageuse s'offrait à elle aurait-elle accumulé à grands frais ses forces navales en Méditerranée ? Non, la décision de l'Angleterre en ce qui concerne l'Abyssinie est définitive. Elle est tardive aussi... »

D'ailleurs, l'Angleterre est toujours lente à se décider ; mais une fois sa décision prise, elle est irrévocable. Et alors, rien ne l'arrête, aucune difficulté ni aucune lenteur ne la décourageant et, comme l'écrivait récemment le Figaro, les Anglais semblent devoir perdre toutes les guerres dans lesquelles ils s'engagent, mais ils n'en finissent pas moins par la gagner toutes. En l'occurrence, les faits démontrent que la décision prise par l'Angleterre est d'empêcher l'établissement des Italiens en Abyssinie et de se servir de la S. D. N. comme d'un instrument dans ce but.

A en juger des apparences, l'Angleterre se trouve avoir été battue sur ces deux terrains. D'abord l'Italie a entrepris la conquête de l'Abyssinie et ensuite la S. D. N. ne s'est pas engagée dans la voie désirée par l'Angleterre. Les commissions, qu'il s'agit de celle des Cinq ou de celle des Treize, cherchent seulement à faire traîner les choses en longueur.

Néanmoins, l'Angleterre n'a pas répondu, officiellement, à l'offre de M. Mussolini et à en juger par les publications de la presse britannique, elle ne l'acceptera pas. La politique choisie par les Anglais et à laquelle ils ne renonceraient pas est celle-ci. Ils disent : « Nous n'avons aucun différend avec l'Italie. Nous ne faisons que défendre le pacte de la S. D. N. » Les arguments que l'on a soutenus jusqu'ici du côté anglais ont été ceux de droit, de justice (ils sont d'ailleurs ridicules !). Si après avoir avancé tous ces beaux principes, l'Angleterre accepte des offres de partage, elle se trouvera ravalée au rang d'un vulgaire brocanteur fort en marchandage, et sa voix n'aurait plus aucun crédit sur le terrain international.

Tout cela, M. Mussolini le sait aussi bien que nous et il savait aussi que son offre ne serait pas acceptée. Seulement,

il mit lui aussi, sa propre politique qui consiste à placer l'Angleterre, par tous les moyens, dans une situation difficile. »

Dans le Cumhuriyet et La République, M. Yunus Nadi étudie la question sous un autre angle :

« Les visées coloniales de l'Italie aussi bien que les inquiétudes de la France au sujet des événements possibles en Europe, — écrit-il, — trouvent en face d'eux une Angleterre qui s'inspire du principe de l'universalité de l'Institution de Genève. Certains Etats accordent plutôt de l'importance aux problèmes qui touchent le plan européen. Quant à l'Angleterre, qui constitue le plus grand Empire de ces derniers siècles, elle considère toujours la S. D. N. naturellement et nécessairement universelle, c'est-à-dire, embrassant le globe tout entier. C'est, sans doute, uniquement, sous cet aspect que l'Angleterre considérera les choses. Seulement, ceux qui envisageront d'une façon plus spéciale la situation de l'Europe, n'ont pas tort, non plus, du point de vue pratique. C'est probablement ce souci qui a fait porter feu M. Briand à lancer l'idée d'une union pan-européenne. Cette union ne constituerait point un obstacle à l'universalité de la S. D. N. Dans l'esprit de Briand, l'union européenne était appelée à devenir, avec le temps, une réalisation, sous une forme différente, des Etats-Unis d'Amérique. On constate seulement que, chez les peuples de l'Europe qui continuent toujours à se montrer les dents, il n'existe pas encore de disposition à une semblable concorde. »

Mais, comment la S. D. N., en tant qu'Institution universelle, pourrait-elle occuper des événements qui surgissent au loin comme, par exemple, en Extrême-Orient et en Amérique du Sud ? Le conflit sino-japonais, la question du Tchaco sont présents à nos yeux...

Il importe, cependant, qu'incontestablement, la S. D. N. soit universelle. Cependant, pour que ce principe sorte du domaine de la théorie, il faut, tout au moins, que les Etats-Unis d'Amérique fassent partie de la S. D. N. Même si cette universalité demeure, pour le moment, théorique, ce serait déjà un immense avantage pour la Société de Genève que d'être en état de régler, par ses propres forces, les affaires de l'Europe.

A ce que nous voyons, la S. D. N. n'est pas uniquement occupée, en ce moment, à résoudre le conflit italo-éthiopien, mais encore en même temps, le problème de son existence, de sa destinée et de son avenir.

Docteur de l'Université de Vienne donne des leçons d'allemand, de sténographie et de violon, d'après méthode très facile et très pratique à commençants et à personnes connaissant déjà un peu l'allemand.

S'adresser à la Librairie Allemande Caron, Place du Tunnel Péra.

Sur un coup de téléphone

le **KREDITO**

se met immédiatement à votre entière disposition pour vous procurer toutes sortes d'objets à

Crédit

sans aucun paiement d'avance

Péra, Passage Lebon, No. 5
Téléphone 41891

PERLODENT

PÂTE DENTIFRICE

sera mis prochainement en vente

Le débat d'hier à la S. D. N.

Le baron Pompeo Aloisi combat vigoureusement le rapport du Comité des Treize

Genève, 7 A. A. — Après une séance secrète des 13 membres du conseil, une séance officielle du conseil de la S. D. N. eut lieu.

Le président ouvrit les débats sur le rapport présenté par le comité des 13, sur la base de l'article 15. Il donna ensuite la parole au baron Aloisi, délégué de l'Italie. Celui-ci donna lecture d'une longue déclaration qui critique en détail les constatations du rapport. Le gouvernement italien est forcé de faire des réserves, de toute forme, non pas seulement concernant les inexactitudes contenues dans le rapport, mais aussi à cause des points de vue qui y sont émis. L'importance des agressions éthiopiennes sur tout a été insuffisamment relevée.

On veut « embellir l'esclavage »

Le rapport ne tient aucun compte, tous jours selon M. Aloisi, des plaintes concernant les atteintes aux traités. On ne s'est pas occupé non plus des rapports italiens concernant le traitement des populations indigènes par les milieux dominants de l'Abyssinie. Le comité serait enclin à considérer les choses d'une façon fort optimiste en ce qui concerne l'esclavage. Quelques tentatives d'embellir à tout prix vis-à-vis de l'opinion publique mondiale l'esclavage existant en Abyssinie constituent une injustice envers l'Italie. Le résultat en serait que l'attitude de l'Italie apparaîtrait comme injuste. Le comité est responsable du fait d'avoir mis un Etat pratiquant l'esclavage sur le même pied que les autres membres de la S. D. N.

Les mesures de précaution italiennes

L'Ethiopie a violé d'une façon systématique, les prescriptions des traités concernant le trafic des armes. Si les armements éthiopiens n'avaient pas été dangereux, le gouvernement italien n'aurait pas eu le moindre motif pour prendre des mesures de précaution. Si les pays limitrophes ne se sentaient pas en danger par ces menaces, il n'en serait que plus évident que ces menaces étaient dirigées contre l'Italie. Si celle-ci n'a pas voulu agir avant le 4 septembre, c'est qu'elle a voulu attendre jusqu'à cette date les constatations de la décision arbitrale. Sinon ceux qui voudraient à tout prix défendre un Etat où règne l'esclavage auraient reproché à l'Italie de vouloir exercer une influence illicite sur le cours du procédé d'arbitrage.

Les transports de troupes ont été causés par l'aggravation progressive de la situation en Ethiopie. Les mesures de défense italienne ont été exécutées en toute publicité et l'effectif des troupes italiennes en Afrique Orientale, connu partout, a été contrôlé lors du passage par le Canal de Suez.

La nécessité de ces mesures de défense est d'autant plus palpables que l'Erythrée et la Somalie se trouvent à gran-

de distance de la mère-patrie. Ensuite, il s'agissait de vastes terrains maigrement habités où les préparatifs de ravitaillement devaient avoir nécessairement une grande envergure.

Si l'on prétend que le gouvernement éthiopien a toujours cherché une solution pacifique, personne ne peut être trompé par une pareille déclaration. Il est facile de comprendre que l'Abyssinie, après que ses intentions agressives ont été démasquées, ait souligné ses intentions pacifiques pour jouer le rôle de victime devant le monde entier et pour enlever à l'Italie toute possibilité de poursuivre ses buts défensifs. Toutes ces conditions, qui furent encore renforcées par la mobilisation éthiopienne sont devenues finalement telles que le gouvernement italien s'est vu forcé de prendre les mesures de défense nécessaires pour protéger ses colonies.

En ce qui concerne les recommandations du rapport, le gouvernement italien serait d'avis qu'il n'aurait nullement violé le pacte en prenant des mesures de défense prescrites par les événements en cours.

M. Hawariate à la tribune

Après le baron Aloisi, le délégué de l'Ethiopie M. Tekle Hawariate, a pris la parole.

Le délégué de l'Abyssinie s'occupa, au cours de sa longue déclaration, à analyser le contenu du rapport point par point. Il souligna toutes les constatations dans lesquelles le comité a donné raison à l'Ethiopie vis-à-vis des reproches de l'Italie. Il développa le point de vue connu de son gouvernement selon lequel l'Abyssinie serait reconnaissante pour une aide collective désintéressée, pour son développement culturel et économique. L'Abyssinie accepterait une intervention de ce genre, mais elle refuserait toute combinaison qui ressemblerait à un protectorat ou au partage du pays en zones d'intérêts.

Aucun autre délégué ne demandant la parole, le président du conseil déclara la discussion sur le rapport terminée.

Le vote

Avant le vote concernant l'adoption du rapport, il lut l'article 15, paragraphes 4 à 7. Le vote a eu lieu nominalement dans l'ordre alphabétique. Les deux parties déposèrent leur bulletin de vote en dernier lieu.

Le conseil, à l'unanimité de ses membres, y compris le délégué de l'Abyssinie, vota « oui ». Seul le baron Aloisi vota « non ».

Le président, après avoir constaté qu'il y avait unanimité dans le vote, déclara que le conseil se réservait le droit de conserver encore d'autres possibilités pour arriver à un règlement du conflit.

Sur la partie du rapport demandant la cessation des hostilités, le président déclara que chaque violation du pacte de-

vrait être terminée le plus vite possible, parce que l'opinion publique mondiale ne comprendrait pas que dans une heure aussi grave on ne donne pas suite à une pareille demande. Même après que la guerre a éclaté, le conseil doit prendre des mesures pour assurer la cessation des hostilités. Le conseil de la S. D. N. se tiendrait donc à la disposition des parties pour fixer les conditions dans lesquelles les hostilités seraient terminées.

Le problème des responsabilités

Le conseil s'occupa ensuite du rapport concernant les responsabilités. Après la lecture de ce rapport par le président du comité de Six, le ministre des affaires étrangères portugais, M. Monteiro, le président du conseil a voulu le mettre au vote, mais M. Aloisi monta à la tribune pour faire une déclaration de protestation. Il avait déjà fait une déclaration semblable à la séance non-officielle du conseil.

Une demande d'ajournement du baron Aloisi

Le délégué italien déclara que samedi il n'avait pas pu prendre position contre le rapport du comité des 13. Ensuite, dit-il, le comité des Six s'est réuni pour tirer ses conclusions sur la situation actuelle du conflit italo-éthiopien. Le rapport de ce dernier m'a été communiqué seulement ce matin. Je demande que l'on me donne la possibilité de le communiquer à mon tour à mon gouvernement et de me mettre en rapport avec lui, car il s'agit d'un document de première importance sur lequel le conseil ne pourrait se prononcer aujourd'hui sans avoir entendu le point de vue du gouvernement italien.

Le délégué de l'Italie protesta de la façon la plus formelle contre cette façon d'agir.

Le président du conseil répondit par une déclaration qu'il avait déjà faite, d'ailleurs, dans la séance non officielle. Il précisa ensuite que le rapport du comité ne se rapporterait qu'à des faits officiellement connus et ne ferait que rappeler les prescriptions du pacte. Aujourd'hui, le 7 octobre, cinq jours après l'ouverture des hostilités, les membres du conseil sont appelés à fixer en toute conscience la responsabilité des faits et à préciser en quoi le Covenant a été violé. Cette obligation intérieure ne viole nullement le droit des parties de présenter, dans les séances ultérieures, les remarques qu'elles jugeraient nécessaires. Malgré que les membres du conseil de la S. D. N. voudraient, par politesse, avoir tous les égards possibles envers leurs collègues, il ne leur serait pas possible toutefois d'oublier leur devoir. Le désir une nime des membres du conseil non impliqués dans le conflit est de se prononcer aujourd'hui même sur les conclusions du comité. Si le délégué de l'Italie le désire, le conseil est prêt à l'écouter dans une séance ultérieure.

Le vote eut lieu ensuite d'une façon nominale. L'unanimité du conseil s'est prononcée pour l'adoption du rapport.

Les réserves italiennes

Le délégué italien fit une nouvelle déclaration au moment où on l'invita à voter et souligna toutes les réserves à l'égard du procédé poursuivi. Il déclara également que tout en rejetant les conclu-

sions du rapport, il se réserve le droit de faire des remarques ultérieures.

Le président du conseil constata après le vote que le rapport a été accepté par les membres de la S. D. N. représentés au conseil et exposa les suites juridiques découlant de ce fait. Il précisa que la S. D. N. se trouve devant le fait d'une violation de l'article 12 du Covenant concernant le déclenchement d'une guerre. Les membres de la S. D. N. auraient donc à s'occuper des obligations qui leur incombent en prenant note de la résolution de septembre 1921. L'adoption de ces obligations est nécessaire en exécution et par respect des traités. Il est du devoir du conseil de préparer les mesures à prendre, mais comme l'assemblée est convoquée pour le 9 octobre, il semble nécessaire de la faire participer à cette tâche. Le président du conseil proposa de communiquer le rapport du comité et les protocoles de la présente séance au président de l'assemblée actuelle. Cette proposition également fut adoptée à l'unanimité.

LA BOURSE

Istanbul 7 Octobre 1935

(Cours de clôture)

EMPRUNTS		OBLIGATIONS	
Intérieur	95.-	Quais	10.50
Ergani 1933	95.-	B. Représentatif	45.50
Unitaire I	24.90	Anadolu I-II	43.-
II	22.90	Anadolu III	43.50
III	23.20		

ACTIONS

De la R. T.	58.50	Téléphone	13.-
Is Bank, Nomi.	9.50	Bomonti	—
Au porteur	9.50	Darcos	17.-
Porteur de fonds	90.-	Ciments	12.95
Tramway	30.50	Itihab day.	9.50
Anadolu	25.-	Şark day.	0.95
Şirket-Hayriye	15.50	Balia-Karaidin	1.55
Régie	2.30	Droguerie Cont.	4.65

CHEQUES

Paris	12.06.-	Prague	19.15.30
Londres	616.50	Vienne	4.20.43
New-York	79.37.50	Madrid	5.80.65
Bruxelles	4.70.25	Berlin	01.97.50
Milan	9.76.50	Belgrade	34.93.33
Athènes	83.71.90	Varsovie	4.21.-
Genève	2.4.-	Budapest	4.51.40
Amsterdam	1.17.55	Bucarest	63.77.55
Sofia	64.04.64	Moscou	10.98.-

DEVICES (Ventes)

Psts.		Psts.	
20 F. français	168.-	1 Schilling A.	24.-
1 Sterling	618.-	1 Peseta	25.-
1 Dollar	126.-	1 Mark	38.-
20 Lires	187.-	1 Zloty	23.50
20 F. Belges	82.-	20 Leis	15.50
20 Drachmes	24.-	20 Dinars	56.-
20 F. Suisse	818.-	1 Tchornovitch	31.-
20 Levass	24.-	1 Ltq. Or	9.44
20 C. Tchèques	97.-	1 Meoldiye	0.53.50
1 Florin	85.-	Banknote	2.34

Les Bourses étrangères

Clôture du 7 Octobre 1935

BOURSE de LONDRES

15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôt.)			
New-York	4.8968		4.8968
Paris	74.32		74.32
Berlin	12.175		12.175
Amsterdam	7.25		7.2475
Bruxelles	29.-		29.005
Milan	90.06		90.03
Genève	15.0425		15.0425
Athènes	515.		515.

Clôture du 7 Octobre

BOURSE de PARIS

Turo 7 1/2 1933	280.-
Banque Ottomane	252.-

BOURSE de NEW-YORK

Londres	4.8975	4.8975
Berlin	40.25	40.25
Amsterdam	67.55	67.54
Paris	6.59	6.59
Milan	8.15	8.15

(Communiqué par l'A. A.)

FEUILLETON DU BEYOĞLU N° 51

LA VERGE D'AARON

Par D. H. Lawrence

Traduit de l'anglais par ROGER CORNAZ

CHAPITRE XVII

NEL PARADISO

— J'ai l'air d'un imbécile, n'est-ce pas, quand je joue ?

— Oh ! si peu que rien, dit Lilly ; vous savez, la façon dont vous secouez la tête quand vous jouez, comme un cheval qui se cabre...

— Ah, bien, dit Aaron, je n'ai rien à perdre.

— Et vous avez été étonné, Lilly, de trouver votre ami à Florence ? demande Del Torre.

— J'aurais dû l'être. Mais je ne l'ai pas été en réalité.

— Alors vous vous attendiez à le voir ?

— Non. Mais c'est venu tout naturellement. Pourquoi êtes-vous venu à Flo-

rence, Aaron ? Quelle raison précise vous a amené ?

— Le hasard, dit Aaron.

— Ah non ! non ! Le hasard n'existe pas, dit l'Italien. C'est par son destin qu'un homme est attiré où il va.

— Vous avez raison, dit Argyle qui approvait maintenant la thèse. L'homme est attiré ou poussé. Poussé, en ce qui me concerne. Ah ! mon cher, qu'est-ce que la vie, sinon la recherche d'un ami ? La recherche d'un ami : c'est toute la vie.

— Ou d'un amant, dit en riant le Marchese.

— C'est la même chose, c'est la même chose. J'ai les cheveux blancs. Mais ceci est la somme de toute mon expérience : la recherche d'un ami.

Il y avait dans le ton d'Argyle quelque chose de vrai et de sentimental tout ensemble.

— Et n'êtes-vous plus à la recherche

de rien, Lilly ? demanda le Marchese.

— Nous autres, hommes mariés, qui n'avons pas quitté nos femmes, sommes-nous sensés chercher quoi que ce soit ? dit Lilly. Ne sommes-nous pas parfaitement satisfaits et comblés de bonheur par les admirables femmes qui nous font l'honneur d'être nos épouses ?

— Ah, oui, oui ! dit le Marchese. Mais maintenant nous ne sommes pas devant le monde. Nous essayons de parler de ce que nous avons au centre de nos coeurs.

— Et qu'avons-nous là ? dit Lilly.

— Eh bien, le dirai-je ? Nous avons l'inquiétude. Nous avons un autre besoin. Nous avons quelque chose qui nous blesse et nous ronge, oui, qui nous ronge au dedans.

— Oui, mais qu'est-ce que c'est que ce quelque chose ?

— Je ne sais pas, je ne sais pas, mais c'est quelque chose qui a trait à l'amour. C'est l'amour lui-même qui nous ronge au dedans, comme un cancer, dit l'Italien.

— Mais pourquoi faut-il que cela nous ronge ? Est-ce là la nature de l'amour ? dit Lilly.

— Je ne sais pas, vraiment, je ne sais pas. Mais peut-être est-ce bien dans la nature même de l'amour... je ne sais pas. Mais je vais vous dire. J'aime ma femme. Elle m'est très chère. Elle m'inspire l'admiration, la confiance, la foi. Elle compte pour moi plus qu'aucune autre femme, plus même que ma mère. Et, en cela, je suis très heureux. Je suis très

heureux et elle est très heureuse, dans notre amour et dans notre union. Mais attendez. Rien n'a changé ; l'amour n'a pas changé ; il est toujours le même. Et pourtant nous ne sommes pas heureux. Non, nous ne sommes pas heureux. Je sais qu'elle n'est pas heureuse et je sais que je ne le suis pas...

— Et pourquoi le seriez-vous ? dit Lilly.

— Evidemment. Mais ce n'est pas même le bonheur dit le Marchese en plissant le visage dans le pénible effort de sa confusion. Ce n'est pas même le bonheur. Non, je ne demande pas à être heureux. Pourquoi le demanderais-je ? Ce serait puéril. Mais il y a pour l'un et l'autre d'entre nous, je le sais, quelque chose qui nous mord, qui nous ronge au dedans, et qui nous pousse, nous pousse, quelque part, nous ne savons pas où.

Mais cela nous pousse, et nous ronge la vie ; et pourtant nous nous aimons, et ne devons pas nous séparer. Savez-vous ce que je veux dire ? Comprenez-vous un peu ce que je tâche d'expliquer ? Je ne dis que la vérité...

— Oui, je comprends. Je suis dans le même dilemme, mois aussi, mais ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi vous croyez qu'il en est ainsi. Pourquoi ?

— Vous dirai-je ce que je pense ? Oui ? Et vous me direz si cela vous semble absurde. Vous dirai-je ? Eh bien, c'est parce qu'une femme désire l'homme, tout d'abord, et qu'il va à elle par-

ce qu'il est désiré. Comprenez-vous ? Supposez que j'aie à une femme — supposez qu'elle soit ma femme — et que j'aie elle, oui, tout prêt à l'amour, parce que c'est moi qui désire. Alors elle me repousse. Elle dit : « Pas maintenant, pas maintenant, je suis fatiguée, je suis souffrante. Je n'en ai pas envie. » Elle me renvoie, jusqu'à ce que je sois ou triste ou fâché, ou ce qu'il vous plaira, mais jusqu'à ce que mon désir m'ait quitté, comprenez-vous ? et que je n'aie plus envie d'elle. Et alors elle met ses bras autour de mon cou, et me caresse, et m'incite à l'amour, jusqu'à ce qu'elle ranime mon désir. Et alors elle ranime mon désir, et alors je vais à elle. Et je l'aime, et c'est très bon, très bon. Mais c'est elle qui a commencé, c'est son initiative à elle qui a tout fait. Je ne crois pas que dans tout ma vie ma femme m'ait aimé sur mon initiative à moi, comprenez-vous ?

« Elle me cédera, parce que j'insiste, ou parce qu'elle veut être une épouse soumise qui m'aime. Alors, elle me cédera. »

« Mais, ah ! qu'est-ce que c'est que cela ? Qu'est-ce que c'est qu'une femme qui tolère et ne répond pas ? »

« C'est pis que rien, pis que rien. Et alors cela m'enlève ma joie et ma foi. Si je lui en parle, elle me dit que ce n'est pas vrai du tout. Puis elle dit que tout ce qu'elle demande c'est que je la désire, que je l'aime et que je la désire. »

« Mais en cela, c'est la volonté qu'elle

impose d'abord. Et si je vais à elle ainsi, si je vais à elle poussé par mon propre désir, elle me repousse ; elle me repousse ou me tolère simplement. »

« Même à présent, après dix ans, c'est comme au début. Mais maintenant je sais, et pendant des années, je ne savais pas... »

Le petit homme parlait avec véhémence.

</

B E Y O Ğ L U

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41852
REDACTION: Galata, Çinar Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ajirefendi Cad. Kahrman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Deuxième Edition

Il nous faut une nation optimiste

Le magistral discours de M. Ismet İnönü à l'inauguration du Congrès de Médecine

Ankara, 7 A. A. — Le sixième congrès de médecine fut inauguré aujourd'hui par le discours suivant d'Ismet İnönü : A l'occasion de l'ouverture du 6ème congrès national médical, je suis heureux de pouvoir saluer les membres qui l'honorent de leur présence ainsi que nos respectables camarades.

Camarades, Vous vous êtes réunis en vue de remettre au courant les uns les autres des profondes expériences que vous avez réalisées dans toutes les parties du pays et pour en faire profiter la nation.

Vous pouvez être assurés que tout le pays suit vos travaux avec attention, intérêt et sympathie.

Les combats entrepris pour nous assurer la santé et contre les maladies, sont des questions auxquelles nous avons de tout temps donné de l'importance. La Turquie en a retiré de grands profits.

Nous enregistrons constamment des sollicitations nous invitant à développer ces luttes entreprises partout. Il vous appartient de les rendre le plus profitable aux familles et à la société. On évaluera l'activité que vous allez déployer dans ce congrès, non pas d'après les sacrifices que vous avez consentis, dans l'exercice de vos fonctions au cours des travaux que vous avez entrepris dans tout le pays, mais particulièrement d'après le niveau que vous atteindrez en la matière en vous inspirant de vos expériences mutuelles.

Nous sommes une génération qui doit beaucoup travailler

Dans une de vos précédentes réunions examinant un grand besoin du pays, j'avais dit : Nos médecins ne doivent jamais perdre de vue les éléments principaux de notre existence nationale et sociale. Pour le progrès du pays et le développement de sa modernisation, nos médecins ont un rôle historique à remplir. Nous sommes obligés de travailler beaucoup et de lutter beaucoup plus qu'on ne le fait ailleurs.

Mes camarades apprécieront parfaitement l'importance de ce que je viens de dire. Pour pouvoir travailler beaucoup, il est nécessaire d'avoir une bonne santé, d'être gai, et d'avoir ainsi pour soi-même et pour la société une nature optimiste.

Camarades, si je traite ce sujet, c'est que nous portons un intérêt particulier aux questions qui font partie du programme de vos travaux.

Le péril des stupéfiants

Vous allez vous occuper de la toxicomanie. C'est un sujet sur lequel vous vous appesentirez en y attirant l'attention de tout le pays.

Camarades, chez nous ce mal n'est pas aussi développé que dans les pays qui en souffrent le plus. Mais nous ne devons pas, faisant preuve d'étroitesse de vue, négliger les dommages qu'il cause au pays, ni nous imaginer qu'il n'y a rien à craindre pour l'avenir. La toxicomanie nous fait peur. Il est utile pour s'en préserver de prendre sur une grande échelle des mesures efficaces en vue de la combattre. Mais c'est vous qui inculquez dans les esprits ces mesures et ces méthodes au point d'en faire une nécessité, un besoin. Il faut, à la suite de l'examen auquel vous soumettez ici la question, et éveiller le plus vif intérêt de la société contre les effets du fléau de la toxicomanie. Le devoir de tous les intellectuels du pays est de vous aider dans cette tâche.

Camarades, En m'entretenant de ceci, je suis amené à mentionner les stupéfiants. Je ne le fais pas en qualité de médecin, mais comme un homme qui s'occupe des questions politiques et sociales du pays et qui en est responsable.

Nous craignons plus que d'autres fléaux, l'action nocive des stupéfiants. C'est votre devoir pour moi de le proclamer en votre présence à tout le pays.

La toxicomanie, l'usage des stupéfiants font qu'une race jeune, que la famille et la société qui en est issue, sont

rabaisées, dévastées, affaiblies. Faire tout le possible pour délivrer de cette déchéance les sociétés et les nations est un devoir primordial pour les hommes politiques et les hommes de science.

Camarades, mentionner toutes ces craintes, dire que, sans hésiter, nous allons mettre toute notre activité, toute notre responsabilité au service de cette cause, signifie en même temps de quelle force, de quelle volonté nous sommes armés pour entreprendre cette lutte.

Camarades, l'opinion est l'un des produits qui procure des ressources au pays et qui constitue le gagne-pain de nombreux compatriotes. Néanmoins, nous nous réjouissons de ce que nous ne sommes pas atteints de la toxicomanie. Nous veillons à nous préserver de ses méfaits. Nous continuons cette lutte depuis 1928, par la promulgation de diverses lois et de nombreux règlements. Mais ces mesures n'ayant pas suffi, nous avons décidé de poursuivre la lutte contre les stupéfiants sur le plan international. C'est dans ce but que nous nous sommes joints à tous les autres pays et que nous veillons avec attention, fidélité et respect à l'application des décisions internationales que nous avons adoptées de plein gré.

Si même dans le monde personne n'entreprend la lutte contre le fléau qui nous occupe, nous sommes décidés à la continuer avec la plus grande rigueur.

Connaître à cet égard le fond de notre pensée, équivalra à acquiescer à la conviction que nous n'hésiterons pas dans ce combat, dussions-nous nous trouver en face d'intérêts économiques ou autres.

Aussi, je le répète, camarades, nous continuons la lutte contre les stupéfiants, car telle est notre façon de penser, notre conviction quant à son utilité. Nous poursuivons les contrebandiers des stupéfiants comme des gens vils et dangereux pour la société et l'humanité. Nous n'hésiterons pas une minute à appliquer à leur égard les dispositions des lois en vigueur. Si elles sont insuffisantes, nous n'hésiterons pas non plus à nous adresser au Kamutay pour faire voter les lois les plus rigoureuses qui seraient nécessaires pour arriver à nos fins.

Camarades, de même que nous saisissons la grande importance des sujets que vous allez traiter, l'opinion publique la comprend aussi et suit attentivement vos travaux.

Je vous souhaite un plein succès et suis convaincu que, comme toujours, vos travaux seront utiles pour la science, pour l'hygiène et pour le développement du pays.

Encore une fois, bons succès. (Vifs applaudissements.)

A la cérémonie d'inauguration du congrès assistaient M. Abdülhalik Renda, président de la G. A. N. T., les ministres, les députés, les sous-chefs de l'état-major général et les hauts fonctionnaires des ministères.

Après le discours inaugural de M. Ismet İnönü, le congrès a entendu M. Refik Saydan, ministre de la Santé et de la Prévoyance Sociale. Après la cérémonie d'inauguration, le congrès, présidé par M. Tevfik Saglam, a passé à la discussion des questions figurant à son ordre du jour.

Lire en 2me page

Un intéressant sarcophage a été découvert par le Prof. Jacopi à Kastamuni

Le Dimanche 20 Octobre Recensement Général

Ce jour-là, ne laissez pas vos enfants sortir de la maison tant que ne sera pas annoncée la fin des opérations du recensement. En cas contraire, les parents en seront tenus responsables.

Le correspondant du „New-York Herald Tribune,, met en garde le public américain contre les fausses nouvelles recueillies dans les milieux d'Addis - Abeba

Les troupes éthiopiennes n'ont pas pénétré en Erythrée.- Les "Ascaris,, sont fidèles

Londres, 8. — On télégraphie de New-York :

Un télégramme du correspondant du «New-York Herald Tribune» à Addis Abeba invite les lecteurs de ce journal et le public américain en général à se méfier des nouvelles fantaisistes envoyées d'Addis Abeba par les différents correspondants de journaux étrangers. Ceux-ci recueillent tous les rumeurs circulant dans les milieux de la capitale abyssine et les reproduisent tels quels sans contrôle ni esprit critique. De ce nombre sont les nouvelles plus ou moins sensationnelles au sujet d'une prétendue avance éthiopienne en Erythrée, de désertions d'«Ascaris» etc...

(N.d.l.r. — En ce qui concerne en particulier les «Ascaris» toutes les informations parvenant d'Ethiopie confirment la brillante attitude des troupes indigènes qui se sont magnifiquement battus sur le front d'Adoua).

Adoua, occupée dimanche par les Italiens, n'e plus passé depuis en d'autres mains

Toutes les rumeurs contraires sont infondées

Front Nord (Tigrai)

Décidément, Adoua a été défendue plus longtemps... par l'Agence Reuter que par sa garnison ! Nous avons été bien inspirés, hier, en accompagnant des réserves les plus formelles, les étranges nouvelles signalant que la ville ne se trouverait entre les mains en des Italiens, ni des Ethiopiens. Une note de l'A. Anatolie a fait justice de ces rumeurs en précisant qu'il s'agissait de dépêches évidemment retardées en transmission, et qui, si elles correspondaient peut-être à la situation de samedi n'avaient plus rien de commun avec celle de dimanche. En d'autres termes, la solution du rébus posé par le facétieux correspondant de Reuter à Addis-Abeba, était fort simple : la ville avait été évacuée par sa garnison éthiopienne avant l'entrée des Italiens, d'où un bref «interrègne» de quelques heures, pendant lequel elle fut administrée par les notabilités locales.

Musique en tête

Le quartier général italien d'Asmara précise que l'entrée des troupes italiennes à Adoua eut lieu dimanche, musique en tête. Quant aux opérations antérieures, on signale que la prise du mont Amba Augher qui eut lieu samedi, fut très difficile.

L'envoyé spécial du Piccolo relate ainsi la prise d'Adoua : «La résistance des Ethiopiens était organisée seulement dans la petite vallée où 7.000 soldats étaient concentrés. Le combat fut acharné, mais court. De 5 h. 10 à 16 heures, les avant-gardes arrivèrent à trois kilomètres d'Adoua. L'infanterie attaqua avec l'appui des tanks.»

Un communiqué officiel abyssin fournit un détail complémentaire : 20 avions volant en rase-mottes précédaient les tanks et les colonnes d'infanterie.

Enfin, voici une mise au point qui achève de dissiper toutes les contradictions de ces jours derniers :

Rome, 7 A. A. — On dément officiellement les nouvelles répandues à l'étranger sur une reprise d'Adoua par les Abyssins. La situation sur le front n'a pas changé, mais elle est bonne. On souligne en même temps que les rencontres autour d'Adoua ont eu le caractère d'une véritable bataille et que les Abyssins ont résisté avec bravoure aux attaques.

LA URISE D'AXOUM

Rome, 8 A. A. — Les milieux bien informés déclarent que les troupes italiennes ont pris possession d'Axoum.

La chute de la ville était attendue depuis la prise d'Adoua, distante d'Axoum de 2.000 km. seulement.

Axoum, située à 2.000 mètres d'altitude, forme présentement l'extrême aile droite du front italien.

Il est probable que c'est la colonne Maravigna, qui était chargée de protéger l'aile droite de l'armée italienne, qui procéda à l'occupation d'Axoum. Historiquement, Axoum est une ville éthiopienne de grande importance. Elle fut jadis la capitale de l'Ethiopie dont elle est restée la ville sainte. Tous les empereurs se faisaient couronner à Axoum. Routes et ponts

Un communiqué italien annonce que l'avance continue méthodiquement. Les travaux d'organisation et de mise en valeur des territoires occupés se poursuivent de même. Nous recevons à ce pro-

pos la dépêche suivante : Rome, 7. — Les journaux relèvent les formidables travaux qu'exécute le génie et que les ouvriers entreprennent là où les troupes ont passé, immédiatement derrière celles-ci. Il s'agit de créer avec la plus grande rapidité des routes et des ponts pour garantir le service du ravitaillement des troupes.

Tous les journaux reproduisent une correspondance du «Daily Express» où il est dit que les soldats italiens «nus jusqu'à la ceinture, accomplissent sous l'ardent soleil tropical, le travail le plus ardu que l'on puisse imaginer avec la même joie et le même esprit d'émulation avec lesquels ils auraient participé à des jeux olympiques.»

L'article 16 entre en jeu pour la première fois dans l'histoire

Paris, 8 A. A. — La presse souligne la portée historique de la journée genoise du 7 octobre.

«Ce fut un moment historique, écrit le «Journal», pour la première fois, l'article 16 entre en jeu.» Pertinax, dans «L'Echo de Paris», écrit : «La journée marque un très grand tournant dans l'histoire de la S. D. N.» Les journaux de gauche se particulièrement satisfaits des décisions prises. Cependant, les presses informative et modérée espèrent que les sanctions ne risqueront pas de généraliser l'état de guerre.»

Le «Petit Parisien» écrit : «Il importe pour la paix du monde que l'application de l'article 16 soit pra-

tiquée avec la plus grande circonspection. Des mesures trop rigoureuses, si elles étaient inconsidérément prises, meneraient rapidement à un blocus économique de l'Italie, que celle-ci estimerait intolérable et qu'elle serait tentée de rompre violemment. Les décisions de la S. D. N. rehausseront peut-être son prestige, mais elles la poussent dans un engrenage non exempt de périls. Il ne faut pas que la S. D. N. se laisse entraîner trop loin dans cette voie. Le pacte étant sauf, c'est maintenant la paix par-dessus tout, par tous les moyens, que la S. D. N. devra sauvegarder.»

Lire en quatrième page le compte-rendu détaillé des débats de la journée d'hier à Genève.

On est désappointé à Londres par la réponse française

Londres, 8 A. A. — La réponse française sera probablement considérée comme désappointante dans les milieux britanniques, car elle n'est pas aussi satisfaisante qu'on l'espérait.

On estime que l'invitation de définir l'attitude française dans l'éventualité d'une attaque isolée contre la Grande

Bretagne et avant même que la S. D. N. ait eu le temps de prendre une décision sur l'application de sanctions contre l'Italie, a été saisie comme une opportunité pour rechercher des garanties contre la possibilité d'une attaque allemande contre la France.

La réponse donnée par la France ne paraît pas se rapporter strictement à l'éventualité que le gouvernement britan-

nique avait évidemment en vue, elle a trait plutôt à des circonstances tout autres.

Pour cette raison, la réponse française devra être soigneusement examinée par le gouvernement britannique.

L'enthousiasme de la presse italienne

Rome, 8 A. A. — Une manifestation d'une ampleur exceptionnelle se déroula hier soir dans tous les quartiers de Rome pour célébrer la prise d'Adoua.

Des milliers de fascistes se réunirent et des centaines de camions et d'automobiles parcoururent les rues chargés de jeunes gens qui proclamaient leur enthousiasme.

Un fort service d'ordre fut établi aux abords de l'ambassade d'Angleterre par mesure de précaution.

Rome, 8 A. A. — De l'Agence Stéfani :

La presse italienne exprime la joie et la fierté de la nation, à la suite de la reconquête d'Adoua, dans des éditoriaux consacrés à cet événement. Elle consacre en outre des pages entières aux opérations qui se déroulèrent sur le front nord et sur le front sud de l'Afrique Orientale et émanant d'envoyés spéciaux.

Elle relève notamment que la prise d'Adoua constitue la première étape nécessaire dans le règlement des comptes définitif avec l'Abyssinie.

Les journaux écrivent qu'Adoua a été prise après d'âpres combats au cours desquels les Ethiopiens opposèrent une résistance acharnée.

Les forces italiennes ont dû faire face à un imposant nombre d'Ethiopiens, bien armés et bien entraînés.

D'autre part, l'action continue, notamment sur le front sud où les forces éthiopiennes dans l'Ogaden se préparent à attaquer les lignes italiennes.

L'entreprise est difficile pour l'Italie, mais le pays est décidé à la mener à bonne fin, coûte que coûte.

«Les gouvernements représentés à Genève, écrit notamment le «Giornale d'Italia», doivent tenir compte de cette réalité :

«L'Italie est une nation forte, décidée. L'armée est consciente de son bon droit et de ses responsabilités et on doit en connaître la valeur pour le maintien de la paix de l'Europe.»

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'Angleterre et le conflit italo-abyssin

Le rédacteur en chef du Kurun, M. Asim Us, qui se trouve à Ankara, mande à son journal un bulletin quotidien de notes et réflexions au sujet des opérations militaires en Ethiopie. Le bulletin d'aujourd'hui, basé sur l'hypothèse d'une évacuation d'Adoua par les Italiens (d'après la dépêche du correspondant de Reuter à Addis-Abeba, officiellement démentie par la suite) aboutit à des conclusions nécessairement erronées. Retenons-en toutefois ces quelques réflexions : « Les dernières nouvelles permettent de mieux se rendre compte du plan général des Italiens. Ce plan vise à l'occupation du territoire au sud d'Adoua, jusqu'à la rivière Tacazzé, et à relier ensuite l'Erythrée à la Somalie par l'Est de l'Abyssinie. Ceci fait, on pourrait traiter à nouveau avec Addis-Abeba. Les Italiens estiment pouvoir réaliser ce plan en 20 ou 25 jours. Pareil plan est aussi de nature à satisfaire l'Angleterre. Les intérêts de celle-ci se concentrent en effet, sur le lac de Tana et son bassin qui est bien à l'ouest du Tacazzé. »

Le Zaman s'occupe des récentes ouvertures faites à l'Angleterre par Mussolini, en vue de négociations directes. Les journaux français, constate notre confrère, y attachent une très grande importance.

« Si nous n'eussions pas craint de déplaire à M. Laval, continue le Zaman, nous eussions qualifié de sottis commentaires parisiens l'Angleterre, au cas où son intention eût été réellement de procéder à un partage de l'Abyssinie, au rai-elle eu besoin d'attendre les offres de M. Mussolini et les conseils de la presse parisienne ? Alors qu'une entreprise aussi facile et aussi avantageuse s'offrait à elle aurait-elle accumulé à grands frais ses forces navales en Méditerranée ? Non, la décision de l'Angleterre en ce qui concerne l'Abyssinie est définitive. Elle est tardive aussi. »

D'ailleurs, l'Angleterre est toujours lente à se décider ; mais une fois sa décision prise, elle est irrévocable. Et alors, rien ne l'arrête, aucune difficulté ni aucune lenteur ne la découragent et, comme l'écrivait récemment le Figaro, les Anglais semblent devoir perdre toutes les guerres dans lesquelles ils s'engagent, mais ils n'en finissent pas moins par les gagner toutes. En l'occurrence, les faits démontrent que la décision prise par l'Angleterre est d'empêcher l'établissement des Italiens en Abyssinie et de se servir de la S. D. N. comme d'un instrument dans ce but.

A en juger des apparences, l'Angleterre se trouve avoir été battue sur ces deux terrains. D'abord l'Italie a entrepris la conquête de l'Abyssinie et ensuite la S. D. N. ne s'est pas engagée dans la voie désirée par l'Angleterre. Les commissions, qu'il s'agisse de celle des Cinq ou de celle des Treize, cherchent seulement à faire traîner les choses en longueur.

Néanmoins, l'Angleterre n'a pas répudié, officiellement, à l'offre de M. Mussolini et à en juger par les publications de la presse britannique, elle ne l'acceptera pas. La politique choisie par les Anglais et à laquelle ils ne renonceraient pas est celle-ci. Ils disent : « Nous n'avons aucun différend avec l'Italie. Nous ne faisons que défendre le pacte de la S. D. N. » Les arguments que l'on a soutenus jusqu'ici du côté anglais ont été ceux de droit, de justice (ils sont d'ailleurs ridicules !). Si après avoir avancé tous ces beaux principes, l'Angleterre accepte des offres de partage, elle se trouvera ravalée au rang d'un vulgaire braconnier fort en marchandage, et sa voix n'aurait plus aucun crédit sur le terrain international.

Tout cela, M. Mussolini le sait aussi bien que nous et il savait aussi que son offre ne serait pas acceptée. Seulement,

il mit lui aussi, sa propre politique qui consiste à placer l'Angleterre, par tous les moyens, dans une situation difficile. »

Dans le Cumhuriyet et La République, M. Yunus Nadi étudie la question sous un autre angle :

« Les visées coloniales de l'Italie aussi bien que les inquiétudes de la France au sujet des événements possibles en Europe, — écrit-il, — trouvent en face d'eux une Angleterre qui s'inspire du principe de l'universalité de l'Institution de Genève. Certains Etats accordent plutôt de l'importance aux problèmes qui touchent le plan européen. Quant à l'Angleterre, qui constitue le plus grand Empire de ces derniers siècles, elle considère toujours la S. D. N. naturellement et nécessairement universelle, c'est-à-dire, embrassant le globe tout entier. C'est, sans doute, uniquement, sous cet aspect que l'Angleterre considérera les choses. Seulement, ceux qui envisagent d'une façon plus spéciale la situation de l'Europe, n'ont pas tort, non plus, du point de vue pratique. C'est probable-ment ce souci qui avait porté feu M. Briand à lancer l'idée d'une union pan-européenne. Cette union ne constituait point un obstacle à l'universalité de la S. D. N. Dans l'esprit de Briand, l'union européenne était appelée à devenir, avec le temps, une réalisation, sous une forme différente, des Etats-Unis d'Amérique. On constate seulement que, chez les peuples de l'Europe qui continuent toujours à se montrer les dents, il n'existe pas encore de disposition à une semblable concorde. »

Mais, comment la S. D. N., en tant qu'Institution universelle, pourrait-elle s'occuper des événements qui surgissent au loin comme, par exemple, en Extrême-Orient et en Amérique du Sud ? Le conflit sino-japonais, la question du Cha-co sont présents à nos yeux... Il importe, cependant, qu'incontestablement, la S. D. N. soit universelle. Cependant, pour que ce principe sorte du domaine de la théorie, il faut, tout au moins, que les Etats-Unis d'Amérique fassent partie de la S. D. N. Même si cette universalité demeurerait, pour le moment, théorique, ce serait déjà un immense avantage pour la Société de Genève que d'être en état de régler, par ses propres forces, les affaires de l'Europe.

A ce que nous voyons, la S. D. N. n'est pas uniquement occupée, en ce moment, à résoudre le conflit italo-éthiopien, mais encore en même temps, le problème de son existence, de sa destinée et de son avenir. »

Docteur de l'Université de Vienne, donne des leçons d'allemand, de sténographie et de violon, d'après méthode très facile et très pratique à commençants et à personnes connaissant déjà un peu l'allemand.

S'adresser à la Librairie Allemande Caron, Place du Tunnel Péra.

Sur un coup de téléphone le KREDITO

se met immédiatement à votre entière disposition pour vous procurer toutes sortes d'objets à Crdit sans aucun paiement d'avance Péra, Passage 1.ebon, No. 5 Téléphone 41891

FEUILLETON DU BEYOĞLU N° 51

LA VERGE D'AARON

Par D. H. Lawrence

Traduit de l'anglais par ROGER CORNAZ

CHAPITRE XVII

NEL PARADISO

— J'ai l'air d'un imbécile, n'est-ce pas, quand je joue ?
— Oh ! si peu que rien, dit Lilly ; vous savez, la façon dont vous secouez la tête quand vous jouez, comme un cheval qui se cabre...
— Ah, bien, dit Aaron, je n'ai rien à perdre.
— Et vous avez été étonné, Lilly, de trouver votre ami à Florence ? demanda Del Torre.
— J'aurais dû l'être. Mais je ne l'ai pas été en réalité.
— Alors vous vous attendiez à le voir ?
— Non. Mais c'est venu tout naturellement. Pourquoi êtes-vous venu à Flo-

rence, Aaron ? Quelle raison précise vous a amené ?
— Le hasard, dit Aaron.
— Ah non ! non ! Le hasard n'existe pas, dit l'Italien. C'est par son destin qu'un homme est attiré où il va.
— Vous avez raison, dit Argyle qui approuvait maintenant la théorie. L'homme est attiré ou poussé. Poussé, en ce qui me concerne. Ah ! mon cher, qu'est-ce que la vie, sinon la recherche d'un ami ? La recherche d'un ami : c'est toute la vie.
— Ou d'un amant, dit en riant le Marchese.
— C'est la même chose, c'est la même chose. J'ai les cheveux blancs. Mais ceci est la somme de toute mon expérience : la recherche d'un ami.
Il y avait dans le ton d'Argyle quelque chose de vrai et de sentimental tout ensemble.
— Et n'êtes-vous plus à la recherche

de rien, Lilly ? demanda le Marchese.
— Nous autres, hommes mariés, qui n'avons pas quitté nos femmes, sommes-nous sensés chercher quoi que ce soit ? dit Lilly. Ne sommes-nous pas parfaitement satisfaits et comblés de bonheur par les admirables femmes qui nous font l'honneur d'être nos épouses ?
— Ah, oui, oui ! dit le Marchese. Mais maintenant nous ne sommes pas devant le monde. Nous essayons de parler de ce que nous avons au centre de nos coeurs.
— Et qu'avons-nous là ? dit Lilly.
— Eh bien, le dirai-je ? Nous avons l'inquiétude. Nous avons un autre besoin. Nous avons quelque chose qui nous blesse et nous ronge, oui, qui nous ronge au dedans.
— Oui, mais qu'est-ce que c'est que ce « quelque chose » ?
— Je ne sais pas, je ne sais pas, mais c'est quelque chose qui a trait à l'amour. C'est l'amour lui-même qui nous ronge au dedans, comme un cancer, dit l'Italien.
— Mais pourquoi faut-il que cela nous ronge ? Est-ce là la nature de l'amour ? dit Lilly.
— Je ne sais pas, vraiment, je ne sais pas. Mais peut-être est-ce bien dans la nature même de l'amour... je ne sais pas. Mais je vais vous dire. J'aime ma femme. Elle m'est très chère. Elle m'inspire l'admiration, la confiance, la foi. Elle compte pour moi plus qu'aucune autre femme, plus même que ma mère. Et, en cela, je suis très heureux. Je suis très

heureux et elle est très heureuse, dans notre amour et dans notre union. Mais attendez. Rien n'a changé ; l'amour n'a pas changé ; il est toujours le même. Et pourtant nous ne sommes pas heureux. Non, nous ne sommes pas heureux. Je sais qu'elle n'est pas heureuse et je sais que je ne le suis pas...
— Et pourquoi le seriez-vous ? dit Lilly.
— Evidemment. Mais ce n'est pas même le bonheur dit le Marchese en plissant le visage dans le pénible effort de sa confusion. Ce n'est pas même le bonheur. Non, je ne demande pas à être heureux. Pourquoi le demanderais-je ? Ce serait puéril. Mais il y a pour l'un et l'autre d'entre nous, je le sais, quelque chose qui nous mord, qui nous ronge au dedans, et qui nous pousse, nous pousse, quelque part, nous ne savons pas où. Mais cela nous pousse, et nous ronge la vie ; et pourtant nous nous aimons, et ne devons pas nous séparer. Savez-vous ce que je veux dire ? Comprenez-vous un peu ce que je tâche d'expliquer ? Je ne dis que la vérité...
— Oui, je comprends. Je suis dans le même dilemme, moi aussi, mais ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi vous croyez qu'il en est ainsi. Pourquoi ?
— Vous dirai-je ce que je pense ? Oui ? Et vous me direz si cela vous semble absurde. Vous dirai-je ? Eh bien, c'est parce qu'une femme désire l'homme, tout d'abord, et qu'il va à elle par-

ce qu'il est désire. Comprenez-vous ? Supposez que j'aie à une femme — supposez qu'elle soit ma femme — et que j'aie elle, oui, tout prêt à l'amour, parce que c'est moi qui désire. Alors elle me repousse. Elle dit : « Pas maintenant, pas maintenant, je suis fatiguée, je suis souffrante. Je n'en ai pas envie. » Elle me renvoie, jusqu'à ce que je sois ou triste ou fâché, ou ce qu'il vous plaira, mais jusqu'à ce que mon désir m'ait quitté, comprenez-vous ? et que je n'aie plus envie d'elle. Et alors elle met ses bras autour de mon cou, et me caresse, et m'incite à l'amour, jusqu'à ce qu'elle ranime mon désir. Et alors elle ranime mon désir, et alors je vais à elle. Et je l'aime, et c'est très bon, très bon. Mais c'est elle qui a commencé, c'est son initiative à elle qui a tout fait. Je ne crois pas que dans toute ma vie je me sois jamais aimé sur mon initiative à moi, comprenez-vous ?
« Elle me cédera, parce que j'insiste, ou parce qu'elle veut être une épouse soumise qui m'aime. Alors, elle me cédera. »
« Mais, ah ! qu'est-ce que c'est que cela ? Qu'est-ce que c'est qu'une femme qui tolère et ne répond pas ?
« C'est pis que rien, pis que rien. Et alors cela m'enlève ma joie et ma foi. Si je lui en parle, elle me dit que ce n'est pas vrai du tout. Puis elle dit que tout ce qu'elle demande c'est que je la désire, que je l'aime et que je la désire. »
« Mais en cela, c'est la volonté qu'elle

sions du rapport, il se réserve le droit de faire des remarques ultérieures.

Le président du conseil constata après le vote que le rapport a été accepté par les membres de la S. D. N. représentés au conseil et exposa les suites juridiques découlant de ce fait. Il précisa que la S. D. N. se trouve devant le fait d'une violation de l'article 12 du Covenant concernant le déclenchement d'une guerre. Les membres de la S. D. N. auraient donc à s'occuper des obligations qui leur incombent en prenant note de la résolution de septembre 1921. L'adoption de ces obligations est nécessaire en exécution et par respect des traités. Il est du devoir du conseil de préparer les mesures à prendre, mais comme l'assemblée est convoquée pour le 9 octobre, il semble nécessaire de la faire participer à cette tâche. Le président du conseil proposa de communiquer le rapport au comité et les protocoles de la présente séance au président de l'assemblée actuelle. Cette proposition également fut adoptée à l'unanimité.

LA BOURSE

Istanbul 7 Octobre 1935
(Cours de clôture)

EMPRUNTS		OBLIGATIONS	
Intérieur	95.-	Quais	10.50
Ergani 1933	95.-	B. Représentatif	45.50
Unitaire I	24.90	Anadolu I-II	43.-
II	22.90	Anadolu III	43.50
III	23.20		

ACTIONS			
De la R. T.	58.50	Téléphone	13.-
Iş Bank. Nomi.	9.50	Bomonti	—
Au porteur	9.50	Doroos	17.-
Porteur de fonds	90.-	Ciments	12.95
Tramway	30.60	Itihak day.	9.50
Anadolu	25.-	Şark day.	0.95
Şirket-Hayriye	15.60	Balia-Karaidin	1.55
Régie	2.90	Droguerie Cent.	4.65

CHEQUES			
Paris	12.06.-	Prague	19.15.90
Londres	616.50	Vienne	4.20.43
New-York	79.37.50	Madrid	5.80.65
Bruxelles	4.70.25	Berlin	01.97.50
Milan	9.76.50	Belgrade	34.96.33
Athènes	83.71.00	Varsovie	4.21.-
Gênève	2.4.-	Budapest	4.51.40
Amsterdam	1.17.55	Bucarest	63.77.55
Sofia	64.04.64	Moscou	10.98.-

DEVICES (Ventes)			
	Psts.	Psts.	
20 F. français	168.-	1 Schilling A.	24.-
1 Sterling	618.-	1 Peseta	25.-
1 Dollar	126.-	1 Mark	38.-
20 Liras	187.-	1 Zloty	23.50
20 F. Belges	82.-	20 Leis	15.50
20 Drahomes	24.-	20 Dinars	56.-
20 F. Suisse	818.-	1 Tchernovitch	31.-
20 Levas	24.-	1 Ltq. Or	9.44
20 C. Tchèques	97.-	1 Mecidiyo	0.53.60
1 Florin	85.-	Banknote	2.94

Les Bourses étrangères

Clôture du 7 Octobre 1935

BOURSE DE LONDRES

15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôt.)

New-York	4.8968		4.8968
Paris	74.32		74.32
Berlin	12.175		12.175
Amsterdam	7.25		7.2475
Bruxelles	29.-		29.005
Milan	60.06		60.03
Gênève	15.0425		15.0425
Athènes	515.		515.

Clôture du 7 Octobre BOURSE de PARIS

Turo 7 1/2 1933	286.-
Banque Ottomane	252.-

BOURSE DE NEW-YORK

Londres	4.8975	4.8975
Berlin	40.25	40.25
Amsterdam	67.55	67.54
Paris	6.59	6.59
Milan	8.15	8.15

(Communiqué par l'A. A.)

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI

Umumi neşriyat müdürlüğü: Dr. Abdül Vehab

M. BABOK, Basmevi, Galata Sen-Piyer Han — Telefon 43455